



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2019

sudestavenir.fr

Sommaire

| | | | |
|---|-----------|--|-----------|
| Le mot du Président | 3 | PARTIE II | 15 |
| Préambule..... | 5 | Créativité et solidarité..... | 16 |
| • Grand Paris Sud Est Avenir en quelques chiffres | | • Équipements culturels | 16 |
| • Un territoire riche de sa diversité | | • Équipements sportifs..... | 19 |
| | | • Politique de la ville | 22 |
| | | • Habitat | 25 |
| | | • Économie sociale et solidaire..... | 27 |
| | | • Restauration | 28 |
| | | • Solidarité vers les communes : la DRAT | 30 |
| | | • ITI, un programme européen à GPSEA..... | 32 |
| PARTIE I | 7 | Proximité et qualité | 35 |
| Une gouvernance partagée..... | 8 | • Voirie et assainissement..... | 35 |
| • Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées..... | 8 | • Collecte des déchets ménagers..... | 36 |
| • Solidarité et proximité avec les communes.... | 9 | • Propreté urbaine..... | 38 |
| • La démarche participative au cœur de GPSEA..... | 9 | • Hygiène publique..... | 39 |
| | | • Production florale et arboricole | 40 |
| Une administration territoriale agile et innovante | 10 | Attractivité et durabilité..... | 42 |
| • Une organisation transversale et concertée..... | 10 | • Aménagement..... | 42 |
| • L'épanouissement au travail..... | 11 | • Attractivité économique..... | 44 |
| | | • Transports et déplacements..... | 47 |
| | | • Développement durable..... | 49 |
| Liste des élus du bureau..... | 12 | Les moyens de l'action..... | 51 |
| Liste des conseillers territoriaux... | 13 | • Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil | 51 |
| L'organigramme..... | 14 | • Ressources humaines | 54 |
| | | • Finances, commande publique et contrôle de gestion | 57 |
| | | • Transformation et dialogue social..... | 61 |
| | | • Bâtiments..... | 64 |
| | | • Affaires générales..... | 65 |
| | | • L'observatoire | 67 |
| | | • Communication et marketing..... | 68 |
| | | • Le bilan financier 2018..... | 69 |
| | | Annexe | 72 |

Le mot du Président

Intercommunalité de seize communes, Grand Paris Sud Est Avenir exerce depuis 2016 des compétences aussi bien opérationnelles (eau, assainissement, voirie, collecte et traitement des déchets, propreté etc...) que des missions stratégiques liées au développement urbain et durable, aux déplacements et transports ou encore au dynamisme de l'économie et de l'emploi.

Guidés par le souci permanent d'améliorer le quotidien des habitants et dans le respect de la volonté des maires, nous avons choisi d'élargir notre champ d'actions à la gestion d'équipements culturels et sportifs d'envergure territoriale et d'étendre le périmètre de nos compétences existantes comme la voirie ou la production florale.

Véritable collectivité d'investissement, Grand Paris Sud Est Avenir consacre annuellement près de 50 millions d'euros en dépenses nouvelles d'équipements pour assurer le développement du territoire et améliorer le cadre de vie de chacune de ses communes.

Deuxième investisseur de l'espace métropolitain, ses dépenses ont été multipliées par quatre entre 2016 et 2019. A titre d'exemple, ses dépenses dédiées à la voirie sont passées de six millions d'euros en 2016 à 22 millions en 2019.

Nous avons aussi mis en place une délégation d'appui aux villes et instauré un fonds de solidarité au profit des communes de taille modeste.

Le rapport d'activité des services permet de rendre compte de l'important travail accompli durant toute l'année 2019, il s'attache également à apporter un éclairage sur l'avenir.

Notre Territoire porte en effet des projets d'envergure.

Dans le domaine des transports et déplacements, il s'agit d'accroître l'accessibilité du territoire tout en décongestionnant les axes routiers et en favorisant les transports en commun.

En matière de développement urbain et d'aménagement, de nombreux projets sont en phase opérationnelle comme la zone d'activités économiques de la Ballastière nord à Limeil-Brévannes dédiée à l'innovation dans le secteur du BTP, la ZAC du Mont-Mesly à Créteil pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier, la ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville destinée à la redynamisation de l'activité commerciale du quartier et au développement d'une nouvelle offre de logements, l'agro-quartier à Noiseau tourné vers l'agro-alimentaire et les circuits courts ou bien encore dans la cadre de la ZAC de la Pointe du Lac à Créteil, la construction du centre Martin Luther King qui accueillera des espaces culturels, une crèche et un café.

Territoire jeune, dynamique, créatif, le Territoire bénéficie d'un des meilleurs taux de création d'entreprises de la Métropole.

Soucieux des enjeux de préservation de la planète et de transition énergétique, climatique et environnementale, le Territoire a élaboré en 2019 son Plan Climat Air Energie, projet ambitieux d'une collectivité se devant et se voulant exemplaire dans la cadre d'une démarche partagée avec les villes, les acteurs socio-économiques et les habitants.

Vous découvrirez dans les pages de ce rapport toute la dimension de notre territoire riche et diversifié, son originalité aussi et l'action qu'il mène au quotidien. C'est le fruit d'un travail collectif, de la volonté constante d'agir utilement et efficacement au service des communes et de leurs habitants.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir



99,84
km²



313 500
habitants



Près de **1 200**
agents



23 400
entreprises



112 000
emplois



À **15** mn
de l'aéroport d'Orly



Un **réseau** d'infrastructures
ferroviaires dense
(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)



Le Port de Bonneuil,
l'une des trois principales plateformes multimodales franciliennes

Préambule

GRAND PARIS SUD EST AVENIR EN QUELQUES CHIFFRES

Création : 1^{er} janvier 2016.

16 communes : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévisé, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.

UN TERRITOIRE RICHE DE SA DIVERSITÉ

GPSEA s'étire des portes de Paris jusqu'à l'Arc boisé du sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie. Il est ainsi constitué de zones très urbaines, à l'image de Créteil, ville préfecture de 91 780 habitants et d'espaces plus ruraux où se côtoient des communes de moins de 5 000 habitants comme Santeny ou Périgny-sur-Yerres.

L'importance des équipements d'échelle métropolitaine (culturels, sportifs et de loisirs, de recherche et d'enseignement supérieur comme l'Université de Paris Est-Créteil ou de santé, avec 5 centres hospitaliers sur le territoire) ainsi que le dynamisme du tissu économique local font de Grand Paris Sud Est Avenir un pôle de développement majeur du sud-est parisien.

Situé à l'articulation des corridors écologiques de la Seine, de la Marne et de la ceinture verte régionale, le territoire présente un autre atout : un patrimoine naturel riche et diversifié, véritable poumon vert de la Métropole du Grand Paris (40 % de son territoire est constitué d'espaces verts, de forêts et de terres agricoles).



Château d'Ormesson-sur-Marne

Partie I

Une gouvernance politique partagée ----- 8

- Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées ----- 8
- Solidarité et proximité avec les communes ----- 9
- La démarche participative au cœur de GPSEA ----- 9

Une administration territoriale agile et innovante ----- 10

- Une organisation transversale et concertée ----- 10
- L'épanouissement au travail ----- 11

Liste des élus du bureau ----- 12

Liste des conseillers territoriaux ----- 13

L'organigramme ----- 14

Une gouvernance partagée

UNE GOUVERNANCE ÉQUILBRÉE, DES DÉCISIONS PARTAGÉES

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à associer les élus aux décisions et garantir un fonctionnement collégial.

Le Conseil de Territoire compte 74 élus désignés au sein des conseils municipaux de chacune des villes membres se réunissant au moins une fois par trimestre.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 8 Conseillers délégués. Il a une fonction

d'orientation, de préparation des décisions et de propositions sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire. Les commissions thématiques au nombre de sept se réunissent avant chaque conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

Conseil du Territoire 10 avril 2019



1 Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

74 élus
14 Vice-présidents

8 Conseillers délégués

- ① Siège GPSEA, Créteil.
- ② Bureaux administratifs rue Auguste Perret et Tecparc, Créteil.
- ③ Bureaux administratifs La Sablière, Sucy-en-Brie.
- ④ Bureaux services techniques, La Queue-en-Brie.
- ⑤ DRAT, directions de la culture, des sports, du développement durable, Marolles-en-Brie.
- ⑥ Serres horticoles territoriales, Mandres-les-Roses.
- ⑦ Cuisine centrale, Alfortville.
- ⑧ Propreté urbaine, Alfortville.



SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNES

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur la solidarité, l'équité, la cohésion et la proximité sur tout le territoire. La solidarité touche aussi bien les populations que les communes et en particulier les plus petites qui ne disposent pas des ressources fiscales leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie.

Création de la Délégation relations et appui aux communes

La mise en place de la Délégation relations et appui aux communes (DRAT) dans la nouvelle organisation des services territoriaux dès 2016 permet d'apporter aux communes un conseil tant administratif (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics...) que technique (urbanisme, aménagement...). La DRAT constitue une véritable interface entre les 16 communes et les directions du Territoire et un appui soutenu pour les villes de moins de 12 000 habitants.

Fond de solidarité aménagement urbain – patrimoine

La cohésion des communes du territoire et l'aide aux plus vulnérables font partie des fondamentaux de la politique de GPSEA.

C'est dans ce contexte, que le Territoire a mis en place dès 2016 un fond de solidarité qui est géré par la DRAT.

La proximité avec les communes constitue la colonne vertébrale du Territoire. C'est pourquoi les services territoriaux ont été déployés sur l'ensemble du périmètre et non concentrés sur une même ville afin d'être au plus près des services municipaux et des habitants.

LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE AU CŒUR DE GPSEA

GPSEA se distingue des autres territoires à maints égards notamment sur sa gouvernance, son mode de fonctionnement, son attachement à la relation privilégiée avec les communes mais aussi par la méthode utilisée lors de sa structuration.

Une administration territoriale agile et innovante

UNE ORGANISATION TRANSVERSALE ET CONCERTÉE

Afin de favoriser la transversalité entre les 4 Directions Générales Adjointes (DGA), l'administration de GPSEA combine directions ressources avec directions de politiques publiques.

Des services spécifiques en appui de toutes les directions

Soucieux de s'adapter aux évolutions de fonctionnement et de répondre au plus près aux besoins tant de ses agents que des communes membres, GPSEA a mis en place un service d'appui au sein de la Direction des moyens généraux et des missions ressources, coordination et pilotage (MRCP), au sein de chaque DGA. Le service d'appui apporte rapidement un soutien en moyens humains aux services confrontés à des chocs conjoncturels d'activité ou de moyens. Les MRCP ont pour mission de mutualiser et faciliter la déconcentration des fonctions ressources (ressources humaines, financières, commande publique..) permettant ainsi aux directions de se concentrer pleinement sur leurs missions, en particulier les missions de politique publique.

Sectorisation de certaines compétences

La proximité prônée par le Territoire s'inscrit dans les faits par une organisation sectorisée pour les compétences opérationnelles telles que la gestion de l'assainissement, de la voirie et de la collecte des déchets ménagers. À l'issue d'une concertation et d'une démarche participative de plusieurs mois, la Direction voirie, eau et assainissement s'est organisée en deux services (maîtrise d'ouvrage et exploitation) et en trois unités territoriales d'exploitation avec des bases techniques qui leur sont propres situées à Créteil et à La Queue-en-Brie. La proximité géographique permet ainsi une grande réactivité pour les interventions techniques. Cette organisation se retrouve au sein de la Direction « environnement » qui gère notamment la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

L'ÉPANOUISSEMENT AU TRAVAIL

Depuis sa création au 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Sud Est Avenir a engagé une démarche de transformation visant à la fois l'efficacité du service public et la qualité de vie au travail. Confiance et participation constituent l'ADN de notre établissement.

Soucieux d'un fonctionnement transversal, du partage d'expérience et du bien-être au travail, le Territoire a encouragé et organisé depuis sa création des temps forts pour ses agents. Autant de moments importants qui font se rencontrer les agents, partager, échanger en dehors de toute hiérarchie ou d'appartenance à un service.

De nombreux temps conviviaux scandent la vie de la collectivité, au travers des activités organisées sur la pause méridienne à l'initiative des agents, la cérémonie des vœux du personnel dans une ambiance festive et les événements de fin d'année destinés aux enfants du personnel.

Parce que la santé des agents constitue une priorité, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre au bénéfice de tous : séances d'ostéopathie, réseau d'assistants de prévention, formations, sensibilisations... L'action sociale soutient le pouvoir d'achat au quotidien avec un accès à l'offre du CNAS sans parti-



cipation financière des agents, la présence d'une assistante sociale, un fonds de secours exceptionnel pour les agents rencontrant des difficultés financières...

Grand Paris Sud Est Avenir investit dans la formation de ses agents et l'accompagnement des managers, avec des temps de partage, d'ateliers et de montée en compétences pour développer le potentiel de chacun et la cohésion des équipes. La mobilité interne est facilitée. Le télétravail est ouvert à tous les agents dont les missions le permettent entre une demi-journée et 2 jours par semaine. La communication interne favorise la transmission des informations pour l'ensemble des agents et le dialogue direct avec la direction générale, grâce à l'Intranet et son relais par SMS, au blog, aux immersions et au tchat du Directeur Général des Services.

Liste des élus du bureau au 31/12/2019



LE PRÉSIDENT

Laurent CATHALA,

Président de Grand Paris Sud Est Avenir
Maire de Créteil

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} - Jean-Jacques JEGOU,

Finances et Solidarités budgétaires
Conseiller municipal du Plessis-Trévisé



2^{ème} - Régis CHARBONNIER,

Gestion des déchets, Propreté urbaine,
Production florale, Développement durable
Maire de Boissy-Saint-Léger



3^{ème} - Françoise LECOUFLE,

Projet de territoire, Attractivité
et Équilibre territorial
Maire de Limeil-Brevannes



4^{ème} - Patrick DOUET,

Voirie, Eau, Assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



5^{ème} - Marie-Christine SÉGUI,

Habitat, Logement
Maire d'Ormesson-sur-Marne



6^{ème} - Michel GERCHINOVITZ,

Aménagement du Territoire
Maire d'Alfortville



7^{ème} - Jean-Pierre BARNAUD,

Plan local d'urbanisme intercommunal,
Aires des gens du voyage
Maire de Chennevières-sur-Marne



8^{ème} - Jean-François DUFEU,

Équipements culturels et sportifs
Conseiller municipal de Créteil



9^{ème} - Jean-Pierre CHAFFAUD,

Développement économique
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



10^{ème} - Danièle CORNET,

Emploi, Insertion, Économie sociale
et solidaire Conseillère municipale de Créteil



11^{ème} - Jean-Paul FAURE-SOULET,

Santé, Social, Accessibilité, Handicap
Maire de La Queue-en-Brie



12^{ème} - Martine GARRIGOU-GAUCHERAND,

Politique de la ville,
Prévention de la délinquance,
Lutte contre les discriminations
Conseillère municipale déléguée de Créteil



13^{ème} - Gérard GUILLE,

Paysages, Arc boisé, Chemins de randonnée,
Circulations douces
Maire de Villecresnes



14^{ème} - Serge FRANCESCHI,

Nouvelles technologies de l'information
et de la communication, Économie digitale,
Réseaux très haut débit
Maire-Adjoint d'Alfortville

LES 8 CONSEILLERS TERRITORIAUX DÉLÉGUÉS



Yvan FEMEL,

Plan Climat Air Énergie,
Plan de prévention des risques d'inondation
Maire de Noisieu



Sylvie GERINTE,

Tourisme, Filière agro-économique,
circuits courts, Économie locale de proximité
Maire de Marolles-en-Brie



Cédric TARTAUD-GINESTE,

auprès de Serge FRANCESCHI
Villes connectées, Innovation numérique
Conseiller municipal d'Alfortville



Thierry HEBBRECHT,

Artisanat, Commerce
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Daniel AMSLER,

Transports, Déplacements,
Lutte contre les nuisances aériennes
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



Delphine MELKONIAN,

Démocratie locale et de proximité
Conseillère municipale de Créteil



François VITSE,

Recherche, Université, Innovation,
Rayonnement international
Maire-Adjoint d'Alfortville



Khadija OUBOUMOUR,

Hygiène, Production et sécurité alimentaire
Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Liste des conseillers territoriaux au 31/12/2019

Luc CARVOUNAS

Député du Val-de-Marne

Catherine DE RASILLY

Maire-Adjointe d'Alfortville

Hélène ROUQUET

Conseillère municipale d'Alfortville

Anna LOUIS

Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Dominique TOUQUET

Maire-Adjointe d'Alfortville

Richard ANANIAN

Maire-Adjoint d'Alfortville

Corinne DURAND

Maire-Adjointe de Boissy-Saint-Léger

Christophe FOGEL

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Nicolas GEORGES

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Denis OZTORUN

Maire-Adjoint de Bonneuil-sur-Marne

Mireille COTTET

Conseillère municipale déléguée de Bonneuil-sur-Marne

Akli MELLOULI

Maire-Adjoint de de Bonneuil-sur-Marne

Didier STHOREZ

Maire-Adjoint de Chennevières-sur-Marne

Marie-Christine DIRRINGER

Maire-Adjointe de Chennevières-sur-Marne

Roger DUPRÉ

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Sylvie SIMON-DECK

Maire-Adjointe de Créteil

Axel URGIN

Maire-Adjoint de Créteil

Frédérique HACHMI

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Bruno HELIN

Maire-Adjoint de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal de Créteil

Patrice DEPREZ

Conseillère municipale de Créteil

Mehedi HENRY

Conseiller municipal de Créteil

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué de Créteil

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Moncef MAIZ

Conseiller municipal délégué de Créteil

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Luc M'BOUMBA

Conseiller municipal de Créteil

Brigitte JEANVOINE

Maire-Adjointe de Créteil

Ange CADOT

Conseillère municipale de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Gaétan MARZO

Conseiller municipal de Créteil

Marie-Claude GAY

Maire-Adjointe de La Queue-en-Brie

Jean-Raphaël SESSA

Maire-Adjoint de La Queue-en-Brie

Didier DOUSSET

Maire du Plessis-Trévisé

Alexis MARÉCHAL

Maire-Adjoint du Plessis-Trévisé

Sabine PATOUX

Maire-Adjoint du Plessis- Trévisé

Carine REBICHON-COHEN

Maire-Adjointe du Plessis- Trévisé

Serge DALEX

Maire-Adjoint de Limeil- Brevannes

Sylvie CHABALIER

Maire-Adjointe de Limeil- Brevannes

Philippe GERBAULT

Maire-Adjoint de Limeil-Brevannes

Gilles DAUVERGNE

Maire-Adjoint de Limeil-Brevannes

Yves THOREAU

Maire-Adjoint de Mandres- les-Roses

Michel DE RONNE

Maire-Adjoint d'Ormesson-sur-Marne

Georges URLACHER

Maire de Périgny-sur-Yerres

Valérie MAYER BLIMONT

Maire-Adjointe de Santeny

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Laurence WESTPHAL

Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

Catherine CHICHEPORTICHE

Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

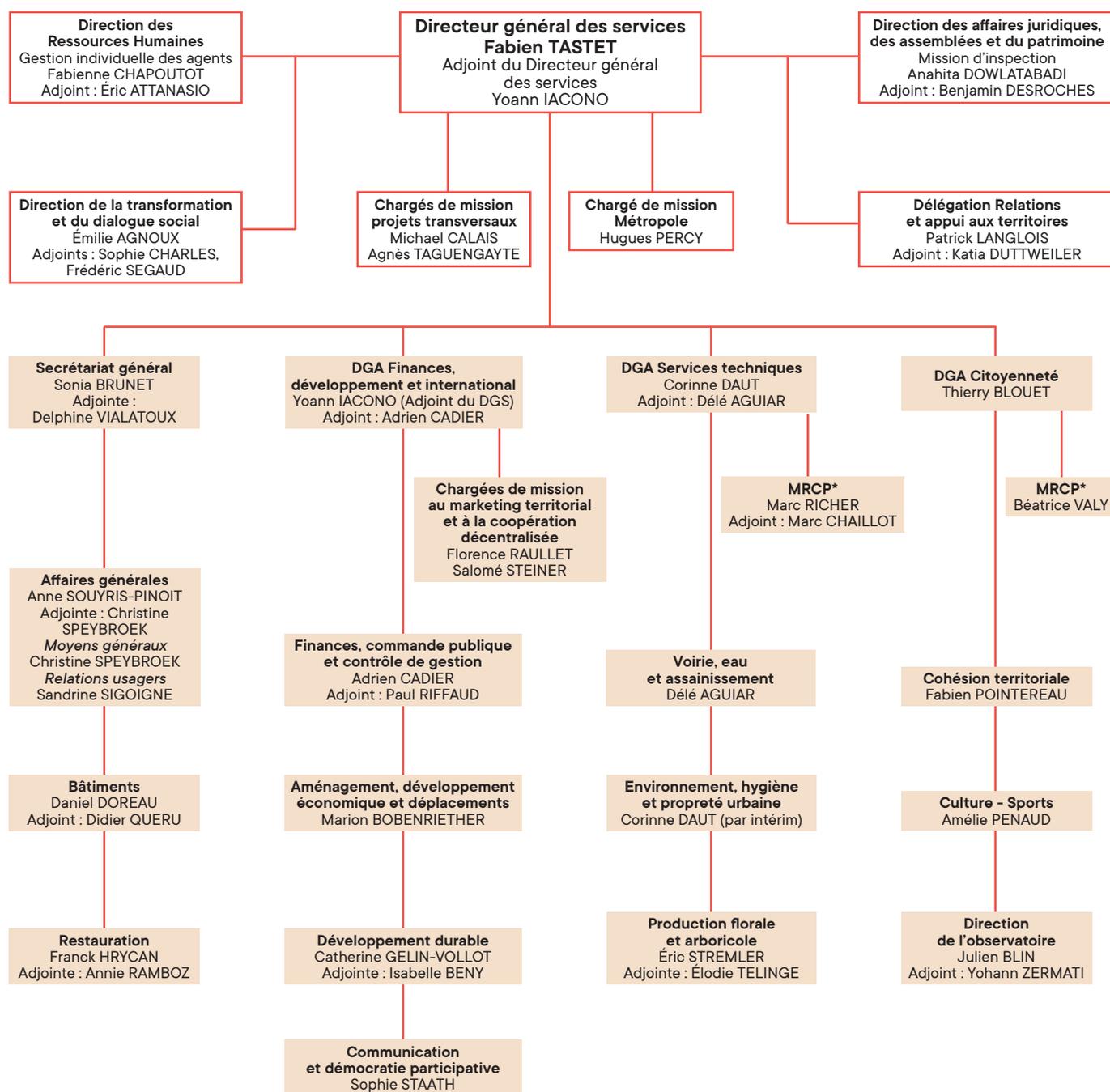
Christian VANDENBOSSCHE

Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie

Thierry DEBARRY

Maire-Adjoint de Villecresnes

Organigramme GPSEA, au 31 décembre 2019



* Mission Ressource Coordination
et Pilotage

Partie II

CRÉATIVITÉ ET SOLIDARITÉ ----- 16

| | |
|--|----|
| • Équipements culturels ----- | 16 |
| • Équipements sportifs ----- | 19 |
| • Politique de la ville ----- | 22 |
| • Habitat ----- | 25 |
| • Économie sociale et solidaire ----- | 27 |
| • Restauration ----- | 28 |
| • Solidarité vers les communes : la DRAT ----- | 30 |
| • ITI, un programme européen à GPSEA ----- | 32 |

PROXIMITÉ ET QUALITÉ ----- 35

| | |
|---|----|
| • Voirie, assainissement et eau potable ----- | 35 |
| • Collecte des déchets ménagers ----- | 36 |
| • Propreté urbaine ----- | 38 |
| • Hygiène publique ----- | 39 |
| • Production florale et arboricole ----- | 40 |

ATTRACTIVITÉ ET DURABILITÉ ----- 42

| | |
|------------------------------------|----|
| • Aménagement ----- | 42 |
| • Attractivité économique ----- | 44 |
| • Transports et déplacements ----- | 47 |
| • Développement durable ----- | 49 |

LES MOYENS DE L'ACTION ----- 51

| | |
|---|----|
| • Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil ----- | 51 |
| • Ressources humaines ----- | 54 |
| • Finances, commande publique et contrôle de gestion ----- | 57 |
| • Transformation et dialogue social ----- | 61 |
| • Bâtiments ----- | 64 |
| • Affaires générales ----- | 65 |
| • L'observatoire ----- | 67 |
| • Communication et marketing ----- | 68 |
| • Le bilan financier 2019 ----- | 69 |

CRÉATIVITÉ ET SOLIDARITÉ

Équipements culturels

Médiathèques ludothèques



19 médiathèques, bibliothèques



3 ludothèques



2 bibliobus



235 agents



900 000
documents mobilisables



1 334 000
emprunts



417 000
entrées sur 6 sites



25 000 connexions aux ressources numériques

Conservatoires



3 000 élèves inscrits
dans les conservatoires de GPSEA



290
événements culturels

LES MÉDIATHÈQUES-LUDOTHÈQUES

Après le transfert de 19 équipements des villes vers le Territoire en 2017, les projets d'harmonisation et de modernisation du réseau de lecture publique se développent.

L'équité, l'amélioration de l'offre de service public et l'optimisation des moyens sont des valeurs affichées par la charte de gouvernance partagée du Territoire.

Près de 50 000 habitants sont adhérents en 2019, soit 16% de la population de GPSEA.

63% des élèves de maternelle et 46% des élèves d'élémentaire bénéficient d'animations culturelles sur le temps scolaire dans le but d'offrir, dès le plus jeune âge, l'accès à ces services.

LES FAITS MARQUANTS 2019

La Médiathèque Mobile, équipement itinérant aménagé en bibliothèque, a été étendue sur le Territoire à partir d'octobre 2018 (Noiseau) et se développe depuis dans un souci d'équité et d'accès des services de lecture publique sur l'ensemble du territoire. Depuis l'automne 2019, ce service est désormais présent sur les communes du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie et Villecresnes). Un nouveau bus arrivera fin 2020 pour une circulation spécifiquement dédiée aux villes du Plateau Briard. Isabelle Simler, illustratrice jeunesse mobilisée pour l'habillage de ce nouveau véhicule, interviendra par ailleurs lors de l'organisation de plusieurs ateliers publics sur le réseau dès le début d'année 2021, initiant les plus jeunes à l'illustration.

Au sortir de l'hiver, un service de Prêt numérique en bibliothèque (PNB) auprès de tous les adhérents des médiathèques et bibliothèques du territoire a été généralisé à l'ensemble des 19 médiathèques. Il comprend plus de 2 000 titres de romans, documentaires, bandes dessinées et mangas qui peuvent être téléchargés gratuitement. Un montant supplémentaire d'acquisitions a été débloqué afin de multiplier les ressources numériques rendues accessibles aux usagers.

Depuis le 1er octobre 2019, les médiathèques de Créteil ont étendu leurs horaires, améliorant de la sorte leur offre de service : ouverture le dimanche de la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela (14h/18h), le samedi à la médiathèque des Bleuets (10h/18h), le jeudi à la média-ludothèque...

Faisant suite à un travail d'études sur l'ensemble des médiathèques, cet élargissement des horaires mis en œuvre à Créteil dès 2019 sera poursuivi dans les autres équipements dans les prochaines années. Il marque la poursuite de l'action de GPSEA dans l'amélioration et l'amplification de l'accès aux services publics, de la promotion de la lecture et de la diffusion des savoirs.

Un règlement intérieur des équipements du réseau de lecture publique (bibliothèques, médiathèques, ludothèques) a été travaillé avec l'ensemble des équipes, afin de définir les règles d'usages des équipements territoriaux pour tous les usagers.

LES PERSPECTIVES 2020

Un règlement commun des équipements du réseau de lecture publique sera travaillé avec l'ensemble des équipes, afin de rappeler les missions communes, de proposer des fonctionnements et des règles de prêts de documents. Tout usager des médiathèques, bibliothèques et ludothèques du territoire bénéficiera des mêmes conditions d'utilisation des services offerts.

En lien avec le syndicat Infocom 94, le choix d'un nouveau système informatisé de gestion des bibliothèques, acté en 2019, permettra de réunir les bases de données des sites pilotes, dans une première phase en fin d'année 2020, puis de l'ensemble des bibliothèques, médiathèques, ludothèques, dans une seconde phase qui débutera en 2021. Les usagers pourront ainsi consulter les catalogues, réserver, emprunter, dans tous les lieux du réseau. L'offre de service et l'action culturelle seront plus visibles grâce au nouveau portail commun en cours de construction qui offrira de nouvelles possibilités telle que l'inscription en ligne, la réservation d'évènement, l'accès aux ressources en ligne.

Le réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques travaille également à la poursuite de ses objectifs de modernisation de ses services en développant l'automatisation des prêts et retours, la création d'espaces publics numériques, la circulation de ses documents sur l'ensemble du territoire...

LES CONSERVATOIRES

Outre l'amélioration du service public, le fonctionnement en réseau des conservatoires permet de diversifier et de garantir une complémentarité de l'offre d'activités proposées.

En 2019, 3 000 enfants et adultes étaient inscrits dans l'un des sept établissements en régie du réseau. Un large panel de cours (plus de 80 disciplines), allant de l'initiation artistique jusqu'à la formation des futurs professionnels y sont accessibles.

Au-delà de leur mission d'enseignement, les conservatoires développent des actions éducatives diversifiées qui permettent aux habitants du territoire de pratiquer et de découvrir des activités artistiques et culturelles.

Des interventions « dans et hors les murs » sont proposées et permettent de concerner un large public. Des événements sont aussi organisés tout au long de l'année, valorisant les pratiques des arts de la scène de GPSEA.

En 2019, partout sur le territoire de GPSEA, les interventions dans les écoles se sont renforcées permettant



Bal participatif à Grosbois

de proposer une pratique artistique soutenue sur les temps scolaires et périscolaires à de nombreux enfants et adolescents. L'éducation artistique et culturelle est une composante importante dans l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à l'épanouissement de chacun et au vivre ensemble.

Près de 40 heures hebdomadaires ont été ainsi consacrées aux interventions artistiques et aux classes à horaires aménagés (CHA) en milieu scolaire touchant 5200 élèves. De plus, les professeurs ont proposé tout au long de l'année des spectacles dans leurs conservatoires ou hors leurs murs. Plus de 15 000 enfants et adolescents ont été ainsi concernés.

- En musique, en danse, en théâtre... 2 800 heures de cours et de pratiques collectives chaque semaine ;
- 370 élèves en classes à horaires aménagés ;
- Plus de 150 ensembles ! Des chorales et chœurs, des orchestres, des ensembles, des ateliers, des musiques du monde, des brass-band, big-band, fanfares, des ensembles chorégraphiques, de la danse classique, contemporaine, jazz, hip-hop, de salon, du théâtre classique, contemporain, tous les instruments ;
- 4 400 enfants ayant bénéficié d'une intervention sur le temps scolaire, 9 000 enfants ayant assisté à un spectacle péri-scolaire ;
- 290 événements culturels, 27 000 spectateurs.



Concert symphonique devant le château d'Ormesson

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Mise en place d'un dispositif pilote d'enseignement artistique au collège Korczak à Limeil-Brévannes, porté par le conservatoire de Limeil-Brévannes (enseignement à tous les élèves de 6^{ème}, 2h /semaine), remise en décembre des instruments de musique aux élèves de la « classe orchestre » ;
- Intervention de GPSEA dans l'enseignement artistique et musical des écoles du Plateau Briard, plan chorale, un intervenant hebdomadaire auprès de 500 enfants de maternelles et primaires.

LES PERSPECTIVES 2020

En 2020, un nouvel équipement d'enseignement artistique sera transféré au territoire, il s'agit du conservatoire de Santeny qui intégrera le réseau des 7 conservatoires déjà territoriaux.

LES EVENEMENTS

- Grand bal participatif à Grosbois en mai au sein d'un cadre exceptionnel et unique : proposé par la MAC de Créteil et son directeur-chorégraphe, José Montalvo, cette soirée dansée a mobilisé plusieurs associations et conservatoires du territoire, réuni près de 1 000 participants, en présence de nombreux artistes dont l'orchestre national d'Île-de-France ;
- Première édition d'un concert symphonique devant le château d'Ormesson-sur-Marne : en juin, 900 personnes ont été accueillies, pour ce concert gratuit, interprété par l'orchestre du conservatoire à rayonnement régional de Créteil complété pour l'occasion par des enseignants des conservatoires territoriaux ;
- Exposition « Plantoculus/main verte » aux Serres de Mandres-les-Roses, centre de production florale et arboricole : dans le cadre de la 8^{ème} édition du festival « La science de l'art », cette exposition plastique et sonore a permis de faire découvrir sous un angle renouvelé ce site méconnu des publics.

Équipements sportifs

Stade Dominique-Duvauchelle



37 590
spectateurs
pour
43 manifestations



18 106 heures
d'utilisation annuelle
attribuées pour des
scolaires, associations
sportives et civiles



214 600
usagers

Gymnases



42 215 usagers au gymnase de Marolles-en-Brie

Piscines



101 agents



2 800 m² de plan d'eau



Plus de **435 000** entrées
pour les 7 piscines



Plus de **11 500** élèves
venant de 81 écoles

Équipements sportifs

GYMNASES ET COMPLEXES SPORTIFS

Grand Paris Sud Est Avenir gère 3 équipements sportifs terrestres : le Parc des sports Duvauchelle à Créteil, le gymnase de Marolles-en-Brie et le complexe du Belvédère d'Ormesson-sur-Marne. Ainsi que l'entretien du terrain synthétique du stade Didier Boutten à Marolles-en-Brie.

Les agents du Parc des sports Duvauchelle et du gymnase de Marolles-en-Brie sont rattachés à la direction des sports.

LES FAITS MARQUANTS 2019

■ Parc des sports Duvauchelle

1. Les travaux et aménagements :

- Contrôle d'éclairage par tablette avec mise en place de télécommande d'éclairage du terrain ouest ;
- Reprise des affaissements sur la piste d'athlétisme ;
- Réalisation d'une borne festivité à proximité du terrain tartan ;
- Reprise du terrain synthétique ouest pour son homologation en catégorie 5.

2. Les manifestations :

- 7 matches de National 2 et 8 matches de National 1 organisés par la SAOS US-CRETEIL-LUSITANOS ;
- Championnats académiques et départementaux d'athlétisme organisés par la FFSU et par l'UNSS ;
- Jeux de Créteil Athlétisme et Handball organisés par la direction des sports de la ville de Créteil ;
- Fête des P'tits Béliers organisée par l'USC ;

- Cristo'Cup organisée par l'USCL ;
- Tournoi de l'USC Rugby ;
- Finale du District France / Russie en U16 ;
- Fête des Centres de Loisirs organisée par la Ville de Créteil.

POUR 2020

Différents travaux d'aménagement sont programmés, à savoir :

- Reprise de l'ensemble des canalisations de la tribune ;
- Mise en place d'une rampe d'accès dans la tribune officielle ;
- Mise en place de grilles et tourniquets pour limiter l'utilisation sauvage du terrain synthétique Est ;
- Reprise des flashes sous le bloc technique ;
- Fermeture des accès à la tribune ouest.

■ Gymnase de Marolles-en-Brie

1. Les manifestations :

- Forum des associations organisé par la municipalité ;
- 8 matches de N1 de handball, tournoi de mini-hand et tournoi « GPSEA » organisés par l'association « Marolles Handball » ;
- Tournoi de football organisé par le district du Val-de-Marne de Football ;
- La foulée verte organisée par l'association « Etoile Marollaise » ;
- « Marolles en fête » organisée par la commune de Marolles-en-Brie ;
- Salon Intercommunal des Métiers d'Art organisé par GPSEA.

2. Les travaux et aménagements

- Réfection du bar ;
- Remise en peinture de l'ensemble des locaux.

POUR 2020

- Etude de réfection du sol ;
- Poursuite de l'étude sur la reprise d'étanchéité et du rafraîchissement de l'air dans les salles de dances.



Parc des sports Duvauchelle

LES PISCINES

Grand Paris Sud Est Avenir gère depuis 2017, sept équipements aquatiques : les piscines de Sucy-en-Brie, de Bonneuil-sur-Marne, de Boissy-Saint-Léger, de Créteil/Colombier, de Créteil/Lévrière, de Créteil/Sainte-Catherine et de Chennevières-sur-Marne.

Toute l'année, l'accueil est assuré pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, les collèges, l'université, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels.

■ Complexe du Belvédère à Ormesson-sur-Marne

Le complexe accueille des activités diverses et variées telles que le football, le tennis, la pétanque, le yoga, la danse...

Les travaux et aménagements :

- Remise en peinture des vestiaires.

POUR 2020

- Poursuite de l'étude sur la reprise d'étanchéité et du rafraîchissement de l'air dans les salles de danses.

LES PERSPECTIVES 2020

En 2020, un nouvel équipement sportif terrestre sera transféré au territoire, il s'agit du complexe sportif du Val-de-Seine d'Alfortville qui intégrera le réseau des équipements sportifs terrestres déjà territoriaux depuis la création de GPSEA en 2016.

LES EVENEMENTS

- Le 31 mai, France-Chine de football féminin : organisé par la Fédération Française de Football, 11 000 personnes ont assisté au dernier match de préparation de l'équipe féminine avant la Coupe du Monde de Football qui se déroulait en France ;
- Le 2 juin, la finale de la CAN des quartiers dans le cadre du tournoi du « Vivre Ensemble » a rassemblé près de 3 000 personnes sur le terrain annexe du Parc des sports Duvauchelle.



Piscine de Sucy-en-Brie

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Réalisation de travaux permettant l'optimisation du traitement de l'eau avec la rénovation d'une partie des filtres des piscines de Bonneuil-sur-Marne, des Bordes, de Créteil et de Sucy-en-Brie ;
- Organisation de plusieurs soirées à thème à destination du tout public dans les piscines de Boissy-Saint-Léger et de Chennevières-sur-Marne ;
- Organisation de la semaine du handicap sur la piscine de Bonneuil-sur-Marne.

■ Focus sur la natation scolaire

La natation scolaire avec ses 11 500 élèves en école maternelle et élémentaire a été encadrée conjointement par les 36 maîtres-nageurs sauveteurs et les professeurs des écoles de l'éducation nationale.

Les projets pédagogiques mis en œuvre par l'ensemble des éducateurs du GPSEA, auront permis à plus de 70 % des enfants accueillis d'obtenir en fin de cycle l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN).

LES PERSPECTIVES 2020

- Développement de l'apprentissage de la natation sous toutes ses formes (natation scolaire, école de natation, opération savoir nager, créneaux spécifiques pour les associations spécialisées dans le handicap) afin de permettre au plus grand nombre d'habitants d'en bénéficier ;
- Mise en place d'une réflexion autour d'un contrôle d'accès uniformisé sur les 7 piscines.

Politique de la ville



5 nouveaux projets
de renouvellement
urbain (NRPU)



270 000 €
de subventions allouées
par GPSEA



1,5 M€ pour **10 000**
personnes accompagnées
en matière d'insertion

La politique de la ville vise à réduire les inégalités territoriales entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants. Elle intervient dans les territoires ou auprès des publics qui connaissent des difficultés socio-économiques.

Dès le mois de juillet 2016, les élus territoriaux ont choisi de définir le périmètre de cette compétence dans une délibération cadre avec pour objectif qu'elle concerne toutes les villes du territoire.

Ainsi, 4 grands axes ont été définis :

1. L'animation des contrats de ville « Haut Val-de-Marne » et « Plaine Centrale/Bonneuil-sur-Marne », ainsi que des dispositifs de développement urbain qui leur sont rattachés ;
2. Les actions en faveur de la santé ;
3. L'insertion économique et sociale ;
4. La prévention de la délinquance et la citoyenneté.

LES FAITS MARQUANTS 2019

■ Dans le cadre des contrats de ville

- 191 actions déposées au titre de la programmation d'actions des contrats de ville : 131 actions sur le contrat de ville Plaine Centrale/Bonneuil-sur-Marne dont 13 actions portées ou soutenues par GPSEA. 60 actions sur le contrat de ville du Haut Val-de-Marne, dont 5 actions intercommunales ; ces actions concernent les 3 grands piliers des contrats de ville que sont la cohésion sociale (avec par exemple les programmes de réussite éducative), le développement de l'activité économique et de l'emploi (soutien aux créateurs d'entreprises issus des quartiers notamment) ou le cadre de vie (jardins partagés par exemple) ;
- 269 974 € de subventions allouées par GPSEA pour des actions très diverses telles que le point écoute parents-enfants (soutien à la parentalité), les ateliers informatiques à visée

professionnelle, les ateliers d'accès au droit dans les collèges ou encore la plateforme « bougez vers l'emploi » pour les personnes rencontrant une problématique de mobilité freinant leur insertion ;

- Prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022 par le biais des Protocoles d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) réalisés en collaboration avec les villes, le Conseil Départemental et l'Etat.

■ En matière de renouvellement urbain

- Adoption de la convention-cadre intercommunale traitant notamment du pilotage, des enjeux en matière d'habitat et de logement, ainsi que de la démarche d'insertion professionnelles pour les 5 nouveaux projets de renouvellement urbain (NPRU) de GPSEA (Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne et Créteil) ;

- Adoption des conventions de renouvellement urbain pour les sites Chantereine à Alfortville, Fabien à Bonneuil-sur-Marne et Mont Mesly-la Habette-Coteaux du Sud à Créteil. Ces conventions fixent notamment les programmes, les calendriers et les maquettes financières des opérations d'aménagement et de construction d'équipements publics dans chacun des 3 sites concernés ;
- Signature du protocole de préfiguration du NPRU du Bois l'Abbé à Chennevières-sur-Marne.

■ En matière de santé et de citoyenneté :

- Accompagnement des projets de maisons de santé à Noiseau et Mandres-les-Roses ;
- Renforcement du partenariat initié en 2018 avec le Conseil de l'ordre des médecins et l'Agence Régionale de Santé pour le développement de l'accès aux soins, notamment à travers la mise en place de communautés professionnelles territoriales de santé ;



Quartier de la Haie Griselle à Boissy-Saint-Léger

- Elargissement aux collèges de Boissy-Saint-Léger du dispositif « classe citoyenne » d'accueil et d'accompagnement des élèves exclus temporairement.

■ En matière d'insertion et d'emploi

- Soutien aux opérateurs locaux de l'insertion ainsi qu'aux manifestations « emploi » du territoire pour un budget de 1,5M€ et près de 10 000 personnes accompagnées ;
- Adoption de la charte des achats socialement responsables afin de promouvoir les clauses d'insertion dans les marchés publics de GPSEA et des communes membres ;
- Pilotage des démarches d'insertion dans les chantiers du Grand Paris Express. Fin 2019, 180 000 heures de travail avaient été réalisées par des publics en insertion ;
- Signature d'une convention d'ingénierie sociale entre la RATP et GPSEA visant à développer des actions communes d'insertion en faveur des habitants du territoire.

LES PERSPECTIVES 2020

- Renforcement du volet « emploi et développement économique » des contrats de ville ;
- Validation des conventions de

renouvellement urbain des quartiers de la Haie Griselle/la Hêtraie (Boissy-Saint-Léger / Limeil-Brévannes) et Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) ;

- Mise en œuvre de la démarche insertion dans les NPRU d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne et Créteil dans lesquels 235 000 heures de travail sont réservées à des personnes éloignées de l'emploi.

Habitat



3,2 M€ inscrits pour financer
des opérations de construction
de logements sociaux



7 opérations nouvelles
de construction
de 137 logements sociaux

Depuis le 1er janvier 2017, la Métropole du Grand Paris (MGP) est compétente en matière de politique locale de l'habitat et l'exercera de manière opérationnelle lorsque le PMHH (Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement) sera rendu exécutoire.

Suite au premier arrêt du PMHH en 2018 et la concertation qui a suivi avec les communes, la Métropole a suspendu le vote du second arrêt. Les travaux devaient reprendre après les élections municipales.

Dans l'attente, GPSEA poursuit les dispositifs engagés par les anciennes intercommunalités :

- Les aides au développement du logement social par l'attribution de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunt ;
- Le soutien au logement temporaire et au Fond de Solidarité Habitat (FSH) en vue de favoriser l'insertion au logement et le maintien dans les lieux des publics en difficulté ;
- Le soutien à l'habitat privé dans le cadre d'une réflexion sur un nouveau programme de résorption de l'habitat indigne ou dégradé ;
- La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil Pompadour.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Soutien à la construction de logements sociaux à travers l'attribution de subventions pour surcharge foncière à 7 opérations nouvelles (1 269 326 € votés pour 137 logements) et l'octroi de garanties d'emprunts pour une opération nouvelle et 8 réaménagement de prêts d'opérations déjà programmées ;

- Lancement d'une étude sur les copropriétés privées sur le territoire en vue de la définition d'une stratégie d'intervention opérationnelle en matière de lutte contre l'habitat dégradé sur des secteurs ciblés et/ou à l'échelle territoriale ;
- Poursuite des travaux de la Conférence intercommunale du logement (CIL) : partage du diagnostic territorial et validation des orientations stratégiques

gique lors de la séance plénière du 8 juillet 2019, organisation de groupes de travail sur les attributions et sur les parcours résidentiels, élaboration d'un projet de Document Cadre d'Orientations à faire valider en séance plénière de la CIL ;

- Apurement des dysfonctionnements observés sur l'aire d'accueil des gens du voyage et renforcement du suivi du prestataire gestionnaire et du lien avec les familles résidentes.

LES PERSPECTIVES 2020

- Soutien au développement du logement locatif social pour répondre aux objectifs de rééquilibrage de l'offre à l'échelle territoriale et de reconstitution des logements anciens démolis dans le cadre des projets de renouvellement urbain ;
- Lancement d'une étude de définition d'un cadre d'intervention à la rénovation thermique du parc de logements (sociaux et privés) du territoire en lien avec les enjeux de précarité énergétique et de transition énergétique du PCAET ;
- Poursuite des travaux de la CIL : validation du Document Cadre d'Orientations et élaboration de la Convention Intercommunale d'Attribution ;
- Lancement d'un « club habitat » avec les villes et les services de GPSEA en vue de définir et mettre en œuvre les priorités d'une politique de l'habitat concertée à l'échelle territoriale ;
- Participation à la définition des objectifs du futur schéma départemental d'accueil des gens du voyage en cours d'élaboration, en vue notamment de favoriser une meilleure intégration des résidents de l'aire d'accueil à l'environnement social et urbain.



Le lac de Créteil

Économie Sociale et Solidaire



Soutien de **6** projets
solidaires



10 structures ayant intégré
le nouveau dispositif
d'accompagnement
personnalisé et renforcé



ESS : **11%**
des emplois
du secteur privé sur GPSEA

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) combine engagement social, initiative locale et développement économique pour mettre la personne humaine au centre des activités.

Elle se caractérise par son mode d'entreprendre spécifique et non par des activités particulières. Les projets sont producteurs de richesses par la création d'emplois pérennes et de biens collectifs de proximité (réponse à de nouveaux besoins).

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Lancement d'un dispositif d'accompagnement personnalisé et renforcé des structures de l'ESS permettant l'émergence de projets locaux de moins de trois ans. En 2019, dix porteurs de projets ont été sélectionnés et accompagnés sur des thématiques diverses telles que le réemploi, la logistique, le management participatif, etc...
- Mise en place d'un groupe de travail dédié à l'ESS dans le cadre du bassin d'emploi de GPSEA visant à renforcer les liens entre les entreprises locales et les acteurs de l'ESS et à outiller ces derniers sur des thématiques identifiées (mécénat, coopératives éphémères, réponse aux marchés publics, accès au foncier et à l'immobilier...);

• Appel à projets solidaires doté de 25 000 €, 6 projets soutenus :

- Développement du tourisme solidaire sur les voies fluviales du territoire ;
- Mise en place de mini marchés biologiques en quartiers Politique de la Ville ;
- Création d'une épicerie sociale ;
- Développement d'un réseau associatif local ;
- Organisation de braderies solidaires ;
- Développement des dispositifs de financement solidaire.

LES PERSPECTIVES 2020

- Soutenir les initiatives locales à fort impact social par l'accompagnement et par la sensibilisation via les acteurs de l'accompagnement (atelier d'inspiration, de présentation) ;
- Développer les axes de travail du bassin d'emploi ESS, notamment les réseaux ;
- Amplifier la collaboration avec toutes les villes composant GPSEA pour être plus proche des acteurs de terrain.

Restauration



13 200
repas par jour



12%
de BIO



75
points de distribution



76
agents

GPSEA dispose d'une cuisine centrale qui produit les repas, en liaison froide, pour le secteur scolaire et périscolaire (accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires) et les seniors (dans les résidences et en portage à domicile).

Installée sur le territoire de la commune d'Alfortville, les locaux ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes au cours de l'été 2011.

Dans son organisation actuelle, la cuisine centrale dispose d'un agrément Européen pour une production maximum de 14 000 repas jours.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE RESTAURATION

Les repas scolaires sont fabriqués en liaison froide de J-1 à J-5, puis livrés le jour même dans les écoles (75 points de distribution), en deux passages : une première livraison avant 9h sur la base d'effectifs prévisionnels et un réajustement en fonction des effectifs réels. (Pour mémoire : pour les villes de Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes, il n'y a pas de préinscription, les familles inscrivent leur enfant le matin même).

Depuis Le 1^{er} novembre 2019, la ville de Noisieu a intégré la cuisine centrale, avec une inscription des enfants à la semaine.

Les repas pour les seniors sont également livrés chaque matin, aussi bien dans les résidences qu'à domicile (ceux des week-ends le sont le vendredi). Les usagers s'inscrivent à l'avance.

Les menus sont élaborés par deux diététiciennes, également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011. Ils sont validés lors de deux commissions des menus, l'une pour les scolaires (avec la participation des services municipaux de l'éducation, des

représentants de parents, enseignants et des personnels) et l'autre pour les seniors (avec des représentants des usagers et des personnels des résidences).

■ Pour les seniors

Chaque menu de midi comprend cinq composantes. Un plat chaud, un laitage et un dessert sont également fournis pour le soir, pour les portages à domicile.

■ Pour les menus scolaires : 12% de BIO

- Service de pain bio tous les jours pour le secteur scolaire et centres de loisirs ;
- Passage à un plus fort pourcentage de menus à 4 composantes (crudité ou fruit) ;
- Proposition chaque jour d'un deuxième choix de plat protidique, avec une alternative à la viande lorsque celle-ci figure au menu ;
- Service de fruits dits de proximité une semaine sur deux ;
- Grammages des portions ramenés aux quantités exigées par la réglementation ;
- Service de race à viande pour le bœuf ;
- Service de produits issus du commerce équitable.

■ Un effort important est fait en matière de communication, notamment :

- Le magazine « Gourmands-Gourmets », qui informe les enfants et leur famille sur les menus, a été revu. D'une publication plus fréquente (6 numéros par an au lieu de 4), il permet de développer des informations ;
- Des supports d'information diversifiés permettent de diffuser une information sur l'éducation nutritionnelle (affiches d'information sur les familles

nutritionnelles, articles sur le site de GPSEA, sets de tables pour marquer des événements ou manifestations spécifiques, notamment).

■ Moyens / effectifs

- 76 agents répartis dans les différents secteurs d'activité ;
- Une flotte de 7 poids lourds pour les livraisons scolaires ;
- 5 véhicules légers pour les livraisons des repas seniors ;
- 1 véhicule affecté aux dépannages rapides.



LES FAITS MARQUANTS 2019

- 2 144 608 repas produits, en liaison froide, soit 13 200 repas par jour en moyenne ;
- 1 975 636 repas sur le secteur scolaire et centre de loisirs ;
- 574 172 goûters ;
- 168 972 repas sur le secteur des seniors (portage à domicile, résidences seniors).
- Action 2019 : Répondre à la loi EGALIM (Décret du 30 octobre 2018) :
 - Relance des marchés alimentaires ;
 - Intensification des approvisionnements de produit en circuits courts, labellisés, Bio ;
 - Limiter le nombre de livraison ;
 - Mise en place d'un repas végétarien par semaine depuis le 1er novembre 2019.

LES PERSPECTIVES 2020

- Mise en place de barquettes bio dégradables ;
- Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Développer les LABELS (AOC, AOP...) et développer les circuits courts en approvisionnement ;
- Accentuer la part de BIO, afin de répondre au 20% des achats recommandés par la loi Egalim.



La cuisine centrale d'Alfortville

Solidarité vers les communes : la DRAT



Organisation et animation de **9** réunions
de travail avec les 16 DGS



Suivi de **6** procédures
de PLU



Accompagnement de **7** villes à travers
un accroissement des prestations CAUE

La Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT) a été créée pour assurer l'interface entre les communes membres du Territoire, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels.

Elle est structurée par deux pôles, d'une part sur la gestion des Plans Locaux d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité Intercommunal et d'autre part, sur la gestion administrative et financière des dossiers suivis par la DRAT.

LES FAITS MARQUANTS 2019

■ Compétence

Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

- PLU et Règlement Local de Publicité Intercommunal ;

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'établissement public territorial est compétent en matière de plan local d'urbanisme (PLU). A ce titre la DRAT assure la gestion et les modalités des PLU sur les 16 communes membres. Pour l'année 2019, la DRAT a poursuivi des procédures de révision et modifications de PLU pour les villes de Sucy-en-Brie, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Chennevières-sur-Marne, Alfortville, Noisau.

Au cours de l'année 2019, la DRAT a donc suivi six procédures de PLU.

Concernant la procédure d'élaboration du règlement Local de Publicité Intercommunal prescrit en septembre 2018, ayant pour vocation de réglementer les préenseignes, enseignes et publicités sur le territoire, le diagnostic a été présenté en février 2019 aux élus lors d'un Comité de pilotage (COPIL) puis en conférence intercommunale des Maires en mai 2019.

Enfin, le diagnostic a été présenté lors de réunions organisées avec les personnes publiques associées et consultées dont les sociétés de

publicités présentes sur le Territoire.

- Matinées d'échanges entre Directeurs et Responsables d'Urbanisme et d'Aménagement.

Le pôle PLU est aussi à l'initiative de rencontres entre les différents responsables des services d'Urbanisme et de l'Aménagement des communes-membres ayant moins de 10 000 habitants.

Cela concerne essentiellement les villes de Périgny-sur-Yerres, Villecresnes, Mandres-les-roses, Marolles-en-Brie, Santeny, Noisau et Ormesson-sur-Marne.

Ces matinées d'échanges ont permis

à chacun de pouvoir partager et discuter sur des sujets divers et variés en lien avec les dossiers traités au quotidien avec un appui du Territoire en matière de conseil, d'expériences professionnelles et juridiques.

■ Appui aux communes

• Appui financier et administratif ;

La DRAT offre aux communes un accompagnement d'ingénierie humaine sur des dossiers spécifiques en lien avec les directions opérationnelles de GPSEA. Diverses collaborations ont été mises en place dans les domaines administratif et financier (ex. : Passation de marché publics, assistance à Maitrise d'ouvrage), 2 dossiers ont notamment marqué cette année : le renouvellement du marché de restauration scolaire et le transport scolaire pour les communes de l'ex-Plateau Briard.

• Réunions DGS ;

La DRAT a organisé et animé 9 réunions de travail avec les Directeurs Généraux des 16 communes. Elle travaille au quotidien avec les élus et les services des villes.

• Déjeuners DGS Plateau Briard ;

La Délégation a réuni et animé 5 réunions de travaux avec les Directeurs Généraux des 8 communes de moins de 12 000 habitants. Ces réunions prennent la forme de déjeuners de travail et portent sur des problématiques locales spécifiques aux villes de taille modeste.

• CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ;

La DRAT a continué en 2019 d'accompagner les communes du Plateau Briard, Noiseau et Ormesson-sur-Marne en optimisant les prestations du CAUE qui conseille les administrés et les instructeurs des autorisations du droit des sols en matière de conseil en qualité architecturale, d'urbanisme et de paysage. 7 villes du Territoire bénéficient de cet accompagnement.

Le nombre de rendez-vous est de 39 sur l'année répartis sur 34 permanences réalisées, dont 25 ont fait l'objet d'un accompagnement des services instructeurs sur leurs dossiers en cours.

• Club de Bonnes Pratiques.

Ce Club est organisé par la DRAT. Son but est de créer un réseau entre les services gestionnaires / acteurs des villes du Territoire pour évoquer et réfléchir aux difficultés et problématiques qu'elles rencontrent au quotidien en matière de finances, comptabilité, marchés publics et ressources humaines. L'outil informatique TEAMS permet aux villes d'échanger des documents, le cas échéant. Les directions support de GPSEA interviennent en fonction de leur spécialité. Le Club est organisé tous les trimestres. En 2019, il s'est réuni 4 fois, et 2 Clubs ont porté sur les ressources humaines.

■ Fonds de Solidarité aux Communes

Dans le cadre de son rôle de facilitateur, la DRAT s'est vu confier des missions d'appui logistique sur des missions ponctuelles et d'accompagnement d'opérations de travaux pour le Fonds de Solidarité aux Communes (FSC).

Elle a fonctionné par groupes de travail et de programmation pour des opérations de bâtiments transférés à GPSEA, de projets structurants ainsi que des travaux d'aménagement de voirie.

- Maison de Nature à Périgny-sur-Yerres ;
- Bâtiment Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses ;
- Académie d'Art à Santeny ;
- Sentier d'interprétation pédagogique à Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres ;
- Accompagnement des acquisitions de matériels et de mobiliers en commande groupé.

LES PERSPECTIVES 2020

■ Règlement Local de Publicité intercommunal

L'année 2020 poursuivra la procédure du Règlement Local de Publicité intercommunal en concertation avec les communes du Territoire, la DRAT recueillera les 16 délibérations des conseils municipaux prenant acte du diagnostic et des orientations, la mission n°2 du marché portant sur l'élaboration du projet sera lancée avec des ateliers de travail organisés avec les villes membres, dès septembre 2020 pour être validée en COPIL.

■ Plan Local de d'Urbanisme

Le service de la DRAT poursuivra la révision du PLU de Bonneuil-sur-Marne, et travaillera sur des modifications simplifiées sur les villes de Limeil-Brévannes, de Santeny, de Créteil, de Chennevières-sur-Marne, d'Ormesson-sur-Marne, du Plessis-Trévisé.

Il poursuivra également les procédures engagées ou à initier de modifications de droit commun ou simplifiées sur les diverses communes membres.

■ Appui aux communes

D'une manière générale, la DRAT poursuivra son accompagnement auprès des villes de moins de 12 000 habitants sur des actions techniques et des projets territoriaux. Ces actions se feront en lien avec les Directions ressources du Territoire, notamment sur les projets d'aménagement, de bâtiments et de voirie.

ITI, un programme européen à GPSEA



Enveloppe globale de **5,09 M€**
pour financer les 5 axes d'intervention prioritaire identifiés

À sa création, Grand Paris Sud Est Avenir s'est substitué aux anciennes intercommunalités en reprenant le pilotage de certains dispositifs comme l'« Investissement Territorial Intégré » (ITI) qui vise à décliner une stratégie intégrée de développement territorial urbain en actions concrètes cofinancées par l'Union Européenne. L'ancienne communauté d'agglomération Plaine Centrale avait été retenue parmi les 19 territoires franciliens candidats.

Les acteurs économiques, associatifs, universitaires des communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes sont éligibles à ces fonds européens qui se déclinent en cinq axes d'intervention et autant d'objectifs.

| Axes d'intervention prioritaire | Fonds | Objectifs Spécifiques (OS) | Objectifs visés d'ici à 2023 |
|--|-------|---|---|
| 1. Soutenir l'aménagement durable des territoires | FEDER | OS1 : renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires | 1 équipement construit ou réhabilité |
| 3. Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi | FSE | OS4 : Augmenter le nombre de créations/reprises d'entreprises | 157 porteurs de projet entrepreneurial accompagnés |
| 4. Favoriser les dynamiques d'inclusion | FSE | OS6 : contribuer à l'égalité des chances avec une attention particulière pour l'égalité femmes/hommes | 105 personnes accompagnées ou sensibilisées |
| 6. Renforcer les facteurs de compétitivité | FEDER | OS9 : créer un plus grand nombre d'entreprises innovantes dans les domaines de la S3 | 24 entreprises soutenues |
| 8. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone | FEDER | OS13 : diminuer la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel | 80 ménages disposant d'un meilleur classement énergétique |

15 territoires franciliens ont aujourd'hui cette capacité de sélection de projets.

Dans ce cadre, GPSEA est chargé d'animer l'ITI qui dispose d'une enveloppe globale de 5,09 M€ (dont 75 % de FEDER - Fonds Européen de Développement Régional et 25 % de FSE - Fonds Social Européen) par l'intermédiaire d'une cellule dédiée.

La Région Île-de-France, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, lui a en effet confié le rôle d'organisme intermédiaire et une convention de délégation de tâches a été établie suite à son adoption par le Conseil de Territoire du 14 décembre 2016. C'est dans ce cadre que GPSEA favorise l'émergence de projets, accompagne les candidats à la maturation de leurs actions et sélectionne les programmes

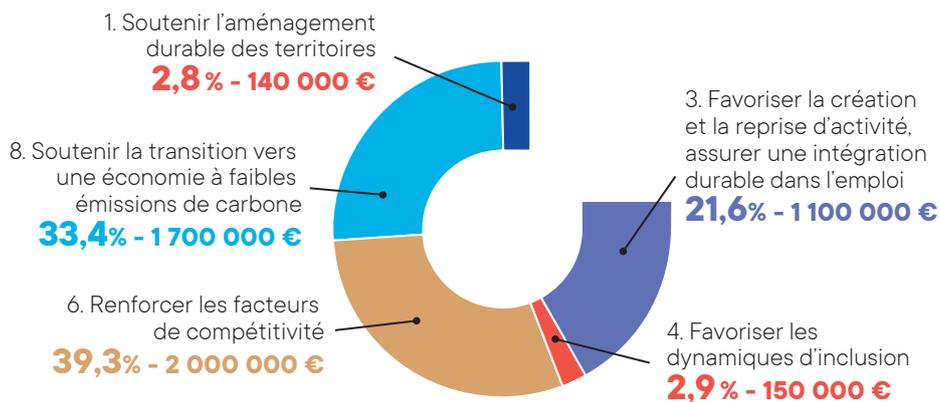
les plus en adéquation avec notre stratégie de développement.

Il s'agit donc d'une déclinaison locale des politiques européennes afin de correspondre au mieux aux besoins des habitants et des acteurs économiques du Territoire : **UE → Etat → Région → ITI/Axe Urbain.**

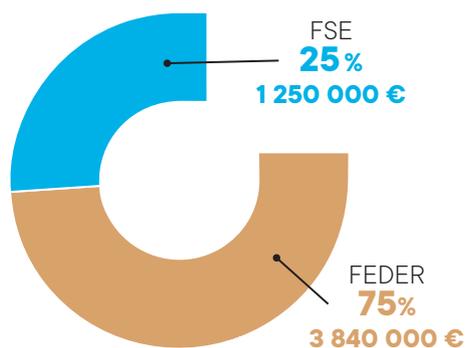
GPSEA est notamment tenu d'organiser un Comité de Sélection et de Suivi (CSS) composé de 12 élus territoriaux et d'un représentant de la Région. Depuis 2017, 5 CSS se sont tenus et ont retenu 6 projets :

| Porteur de projet | Nom du projet | Contenu et objectifs du projet |
|-------------------------------------|--|---|
| Université Paris Est Créteil - UPEC | Plateforme Régionale d'Analyse Multi-milieux des Micro-Contaminants dite PRAMMICS | Cette plateforme scientifique hébergée au sein de la Maison de l'Environnement de l'UPEC, ainsi que 4 autres laboratoires, vise à être un pôle analytique (eau/sol/air) de référence nationale dans le domaine des sciences de l'environnement. Équipé de matériels de pointe, PRAMMICS permet l'analyse d'un large panel de micropolluants et autres éléments ou molécules organiques, minérales et biologiques dans les matrices air/eau/sol. Largement ouvert sur l'extérieur, ce laboratoire a vocation à accueillir des entreprises et donc à favoriser les synergies entre public et privé afin de développer des applications très concrètes aux recherches entreprises. |
| CRÉTEIL Habitat SEMIC | Réhabilitation thermique du Mont-Mesly | Le cadre du projet ITI est d'intervenir sur une réhabilitation thermique et sur l'amélioration de la ventilation pour 485 logements , représentant 1009 ménages . Les classements énergie des bâtiments obtenus après l'achèvement du projet ITI seront de classe C pour 18 bâtiments et de classe D pour 5 bâtiments. Les performances énergétiques des bâtiments varient à ce jour de 231 à 373 kWh/m ² .an (kilowatt/heure d'énergie primaire). Le résultat attendu est d'atteindre 150 kWh/m ² .an pour 75 à 80 % des 23 immeubles inclus dans le Projet ITI. GPSEA est également partenaire financier de ce projet. Ce projet structurant développe une démarche chantier propre, un volet insertion par l'économie, ainsi qu'une mobilisation du partenariat local. Il prend fin en février 2019. |
| Université Paris Est Créteil - UPEC | Plateforme de simulation en soins critiques de l'Est Francilien : SimCrit | SimCrit est une plateforme de simulation en soins critiques. Elle a pour objectifs : - La formation pluri professionnelle → visibilité nationale ; - L'innovation pédagogique → visibilité internationale ; - La recherche → instrumentale et pédagogique ; - La collaboration avec les entreprises → Objectif de 3 entreprises. Elle permet de reproduire fidèlement des situations cliniques spécifiques, soit par la programmation, soit via l'injection de signaux physiologiques directement recueillis sur des patients. Cet équipement remarquable est installé directement au cœur des services de réanimation de l'hôpital Henri Mondor. |
| GPSEA | Création d'un incubateur d'entreprises territorial | Il vient compléter un réseau existant de 3 pépinières d'entreprises dont 2 dédiées aux activités innovantes. D'une superficie de 220 m ² , il sera situé au 2 ^{ème} étage du centre commercial de l'Échat, à 2 étages de l'actuelle station du métro 8 et de la future ligne 15, et sera doté d'une capacité d'accueil de 10 entreprises. Objectif : 20 entreprises appuyées sur 2 ans. |
| GPSEA | Accompagnement renforcé à la création d'entreprises | Ce projet vise à structurer l'offre de GPSEA d'accompagnement à la création d'entreprises pour ses filières stratégiques, à savoir : - Les filières les plus avancées : la santé et l'ESS ; - Les filières en devenir : l'industrie du futur, l'économie verte, les NTIC et le tourisme. Ce service consistera concrètement en une aide à la rédaction des documents de levés de fonds, une intégration dans l'écosystème de la spécialité, une veille du marché concerné, un conseil juridique, RH, etc. Objectif : 40 entrepreneurs accompagnés en 2 ans |
| Fondation du protestantisme | Création d'une crèche MLK Babies au sein d'un espace socioculturel - Pointe-du-Lac Créteil | Ce projet vise à proposer une crèche bilingue de 40 berceaux au sein d'un espace socioculturel ouvert, à usage mixte et innovant situé dans le quartier de la Pointe du Lac à Créteil (94). La réservation des berceaux sera proposée aux entreprises et associations implantées dans le secteur, aux collectivités locales qui le souhaitent, ainsi qu'aux particuliers, avec notamment des berceaux attribués prioritairement à des familles résidant dans le quartier prioritaire de la ville dit du Mont-Mesly. L'objectif est de favoriser et d'encourager la mixité sociale en accueillant dans le même établissement des familles de profils différents. Les tarifs proposés à toutes les familles de la crèche seront alignés sur le tarif CAF et seront donc modulés en fonction du revenu familial. Objectif : 1 équipement innovant et structurant construit. |

Répartition / AXE



Répartition / FEDER / FSE



Au-delà de la mobilisation des fonds européens dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, l'année 2020 marque la fin de la période actuelle de programmation (2014 – 2020), et constitue une étape de bilan et de réflexion afin de définir les priorités stratégiques de la période de programmation à venir (2021 – 2027). Une concertation a été lancée par la Région Ile-de-France en sa qualité d'autorité de gestion, et les premières orientations générales sont d'ores et déjà connues :

- Une **Europe plus intelligente**, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;
- Une **Europe plus verte** et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;
- Une **Europe plus connectée**, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;
- Une **Europe plus sociale**, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;
- Une **Europe plus proche** des citoyens, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

En tant qu'organisme intermédiaire, GPSEA prend tout sa part à cette concertation pour porter ses priorités et valoriser les projets susceptibles de s'y inscrire.

Pour de plus amples informations et se porter candidat, c'est ici :

<https://sudestavenir.fr/le-territoire/notre-identite/presentation-du-territoire/le-territoire-et-leurope/>

Voirie, assainissement et eau potable

Voirie



35 opérations totalement réceptionnées

Assainissement



79
demandes
de raccordements



420 avis
sur autorisations
d'urbanisme



2135 contrôles
de conformité
et demandes
de renseignement



406
désobstructions de
réseaux et **526**
tonnes de déchets
collectés dans ces
réseaux.

Les missions de la direction voirie, eau et assainissement :

- La création ou aménagement, entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territorial ;
- L'assainissement ;
- L'eau potable ;
- L'entretien et aménagement des itinéraires cyclables autres que pistes et bandes cyclables, dès lors qu'il s'agit d'axes prioritaires définis par le futur document stratégique territorial cyclable de l'établissement territorial Grand Paris Sud Est Avenir et installation des dispositifs de stationnement pour vélos.

Voirie et assainissement

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Poursuite des opérations de travaux qui relèvent du cadre de la programmation pluriannuelle 2018-2021 ;
- Réalisation de 35 opérations totalement réceptionnées auxquelles s'ajoutent 7 opérations en cours de réception en 2020 ;
- Mise en place d'un marché de contrôle de conformité des réseaux d'assainissement.

Eau potable

- Le renouvellement des contrats de concession d'eau potable des communes de Limeil-Brévannes et Bonneuil-sur-Marne.

LES PERSPECTIVES 2020

Voirie et assainissement

- Poursuite du programme pluriannuel d'investissement avec 72 opérations inscrites ;
- Sur la voirie, inscription d'un budget volontariste de 10 M€ afin de répondre aux ambitions partagées par le Territoire et les communes membres ;
- La mise en œuvre du plan d'actions de réhabilitation des réseaux d'assainissement du territoire issu d'un diagnostic global.

Eau potable

- Le lancement du renouvellement des contrats de concession d'eau potable des communes de Villecresnes, Marolles-en-Brie, Ormesson-sur-Marne et Noisieu.

PROXIMITÉ ET QUALITÉ

Collecte des déchets ménagers



131 476 tonnes
de déchets collectés
(tous déchets confondus)



101 274 tonnes
collectées
en porte-à-porte



dont
4 323 tonnes
en apport volontaire



13 039 tonnes
de déchets collectés
en déchèteries



11 225 tonnes issues
des services municipaux
et territoriaux



128 284
logements collectés



1 641 tonnes
de dépôts sauvages

Collecte des déchets ménagers

Grand Paris Sud Est Avenir assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire, exception faite des communes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes qui ont délégué cette compétence à un syndicat intercommunal (SIVOM). S'agissant du traitement des déchets, l'Etablissement Public Territorial a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM).

Soucieux de la protection du cadre de vie et de l'environnement, GPSEA est engagé dans deux plans d'amélioration de la collecte initiés par l'éco-organisme CITEO afin de favoriser les gestes du tri.

Par ailleurs, Grand Paris Sud Est Avenir gère directement ou indirectement 5 déchèteries (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, La Queue-en-Brie).

Toutes les données relatives à la compétence « gestion des déchets et assimilés » sont dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Déploiement de l'extension des consignes de tri à tous les Bonneuillois ;
- Poursuite du déploiement de la filière Eco-mobilier avec la mise en place de benne dédiée au mobilier sur la déchèterie d'Alfortville ;
- Poursuite de l'implantation de conteneurs enterrés sur le quartier de Chantereine à Alfortville le quartier de Gizeh à Créteil, ainsi que le quartier Île-de-France à Limeil-Brévannes, pour atteindre un parc de 357 conteneurs ;

- Poursuite des opérations de vente de composteurs domestiques, avec 142 composteurs individuels distribués (66 sur le secteur ex-Haut Val-de-Marne et 76 sur le secteur ex-Plaine Centrale).

LES PERSPECTIVES 2020

- Désignation de l'AMO pour le renouvellement des marchés de collecte ;
- Lancement des études préalables aux orientations du prochain marché de collecte ;

- Lancement d'un diagnostic dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets ;
- Poursuite du déploiement des composteurs et extension aux Bonneuillois ;
- Proposition de mise en place de lombricomposteurs.



La déchèterie de Créteil

Propreté urbaine



192 agents



600 km
de trottoirs nettoyés
manuellement



300 km
de chaussées
lavées et nettoyées

Cette compétence, exercée depuis 2001 sur le secteur ex-Plaine Centrale, a été transférée au Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir dès sa création en 2016. Le service partagé de la propreté urbaine est chargé du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétons et automobiles) du domaine public. Le service est composé de 192 agents répartis sur plusieurs bases regroupant différentes équipes, de la logistique lourde ainsi que la direction du service.

■ Missions du service

- Nettoyage mécanisé et lavage de 300 km de chaussées, soit 600 km de fil d'eau ou caniveaux, dont 55 à Alfortville, 190 à Créteil et 50 à Limeil-Brevannes + Boissy-Saint-Léger et Noisieu en périmètres définis ;
- Nettoyage manuel et lavage des trottoirs ;
- Nettoyement des marchés forains (520 en 2019) et de certains parkings publics ;
- Collecte des déchets, petits dépôts sauvages (hors collecte par le prestataire) ;
- Collecte des corbeilles à papiers, des canicrottes et des corbeilles enterrées ;
- Lutte anti-graffitis, désaffichage et nettoyage ;



- Désherbage des parties minéralisées ;
- Interventions de nettoyage de parties privatives dans le cadre de conventions spécifiques ;
- Entretien du parc d'engins et de véhicules.

LES FAITS MARQUANTS 2019

Le service dispose dorénavant de 5 agents de prévention qui jouent le rôle principal d'assister et de conseiller l'autorité territoriale et les encadrants

selon un secteur d'intervention dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail selon la convention établie avec le service.

Acquisition de plusieurs véhicules et engins en 2019 : 1 laveuse compacte 4000 L, 1 laveuse sur châssis PL 5000 L, 1 balayeuse compacte, 1 balayeuse sur châssis PL, 14 tricycles pour les chefs d'équipe, 1 benne tasser (collecte des sacs).

Hygiène publique



205 dossiers traités en 2019
dont 101 clos

Le service Hygiène publique est actuellement missionné sur le secteur géographique de l'ex-Plaine Centrale du Val-de-Marne (Créteil, Alfortville et Limeil-Brévannes) pour mettre en application les pouvoirs de police générale et spéciale des maires en matière de salubrité publique.

A cette fin, il intervient dans les domaines suivants :

- Salubrité de l'habitat ;
- Prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone ;
- Lutte contre le saturnisme infantile ;
- Hygiène alimentaire ;
- Etat sanitaire des hôtels meublés ;
- Bruit de voisinage ;
- Lutte anti-vectorielle : dératisation/désinsectisation/désinfection ;
- Capture des animaux errants et ramassage des animaux morts.

LES FAITS MARQUANTS 2019

Sur 2019, le service de l'hygiène publique a pris en charge 205 dossiers dans les domaines suivants : habitat (143 dossiers), nuisibles (35



dossiers), hygiène alimentaire (5 dossiers), environnement (19 dossiers), avis sur permis de construire (3 dossiers).

LES PERSPECTIVES 2020

Lors de la séance du Conseil de Territoire du 13 décembre 2017, a été adoptée la restitution de la compétence Hygiène publique aux communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes et la création d'un service commun d'Hygiène publique. Les missions de ce service peuvent désormais être étendues

aux autres communes du Territoire qui en manifesteraient l'intérêt, à l'instar du marché public 3D (Dératisation/Désinsectisation/Désinfection), en groupement de commande avec GPSEA, auxquels les villes de Boissy-Saint-Léger, La-Queue-en-Brie, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres et Ormesson-sur-Marne ont adhéré.

Une cartographie, en cours d'élaboration sur le système SIG, à partir des dossiers «Habitat» et «Lutte contre les rongeurs», devrait être consultable par l'ensemble des partenaires de GPSEA.

PROXIMITÉ ET QUALITÉ

Production florale et arboricole



près de **300 000**
plantes annuelles



plus de **280 000**
plantes bisannuelles



6
hectares



74 arbres
d'ornement



une **centaine**
de conifères



5 400
arbustes



plus de **50 500** plantes vivaces,
graminées et fougères cultivées
en hors sol



serre d'orangerie
de **700** m²

Grand Paris Sud Est Avenir dispose de serres de culture pour les végétaux destinés au fleurissement des communes membres et d'une pépinière produisant vivaces, graminées, arbustes et arbres destinés à la végétalisation des espaces verts des communes de GPSEA (décision du Conseil de Territoire du 29 mars 2017).

Sur l'ensemble du site de production (1 ha de serres plastique, 0,6 ha de serres verre et 6 ha de pépinière), près de 22 personnes produisent environ plus de 300 000 plantes annuelles et près de 280 000 plantes bisannuelles issues à 80% de semis réalisés sur place en 2019. De plus, le centre horticole a produit et fourni 1 154 jardinières pour le fleurissement aérien des collectivités et 4 420 chrysanthèmes.

La pépinière contient environ 74 arbres d'ornement et une centaine de conifères, 5 400 arbustes de pleine terre ainsi que plus de 50 500 plantes vivaces, graminées et fougères cultivées en hors sol. Toutefois, le centre horticole ne pouvant tout produire, il complète certaines commandes par le biais de marchés publics passés auprès de fournisseurs spécialisés (bulbes et rhizomes, plantes vertes,...).

Le centre comprend également une serre dite d'orangerie de 700 m², destinée à hiverner en automne tous les végétaux frileux, attendant d'être replantés dans les villes au printemps suivant (bananier, papyrus,...).

Elle abrite également de nombreuses

plantes vertes destinées à la décoration des locaux de GPSEA ou aux manifestations.

Enfin, le centre horticole propose une offre pédagogique destinée à accueillir tout type de public, composé d'un jardin des 5 sens, de potagers sous diverses formes, d'un rucher et d'un espace de pique-nique.

LES FAITS MARQUANTS 2019 :

■ L'art dans les serres !

En avril :

Les serres ont été le point d'arrivée d'un parcours dansé sur la Tégéval dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne, organisée notamment par la mairie de Villecresnes, La Briquetrie et la Tégéval. Les participants ont pu se restaurer avec un goûter d'accueil et se reposer sur des transats en écoutant des sons de nature et d'oiseaux.

En octobre et novembre :

En lien avec le service de la culture et le festival «La science de l'art», le centre a accueilli «Plantoculus/Main verte », une exposition inédite de plantes imaginaires et de puits sonores conçus par deux artistes plasticiens.

Ce sont 207 visiteurs dont des enfants des centres de loisirs de Périgny-sur-Yerres, des personnes en situation de handicap et des

familles qui ont pu profiter de cette installation éphémère.

■ Animations dans les serres et activités annexes

Le centre a accueilli un public varié tels que des comités de quartiers, des centres de loisirs, des clubs seniors ou des particuliers lors des journées du patrimoine, ainsi près de 450 personnes ont visités le centre de production en 2019.

Tout au long de l'année plus de 400 plantes ont été prêtées afin d'agrémenter les décors pour diverses manifestations sur le territoire.

Le centre a également fourni notamment près de 400 plantes vertes et fleuries pour décorer les cérémonies de vœux des maires de 12 communes du GPSEA (Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Marolles-en-Brie, Noisau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Villecresnes).

L'équipe a également participé aux fêtes des jardins de Créteil et de Limeil-Brévannes en recevant plus de 500 enfants sur les stands de repotage.

LES PERSPECTIVES 2020

Dans le cadre du PCAET, le centre de production vise l'obtention du label « Plante bleue » niveau 1 et 2, cette certification permettrait de prouver que les végétaux sont produits de manière éco-responsable.



L'exposition Plantoculus s'est déroulée du 15 octobre au 15 novembre 2019

Aménagement



60
opérations
d'aménagement
dont 15 ZAC



300 000 m²
de surfaces de
plancher d'activités
économiques
en développement



20 000 m²
pour le siège
R&D monde de Valéo
à Créteil



22 000 m² de
surface de bureaux
immédiatement
disponibles

La compétence « aménagement de l'espace » partagée entre la Métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux (EPT) se compose de trois volets :

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement mentionnées à l'article L.300-1 du code de l'urbanisme non-déclarées d'intérêt métropolitain. Concrètement, il s'agit des actions visant à développer de nouveaux « morceaux de territoire » ou de requalifier les quartiers existants ;
- Actions de restructuration urbaine non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit essentiellement d'interventions dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine dans des quartiers politique de la ville ;
- Constitution de réserves foncières non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit de l'acquisition de terrains en vue de développer des projets d'aménagement à moyen et long-terme.

Aucune opération d'intérêt métropolitain n'ayant été identifiée sur le territoire, Grand Paris Sud Est Avenir exerce l'intégralité de cette compétence en lien très étroit avec les

communes, par le biais d'une charte de gouvernance qui affirme le rôle prépondérant du Maire dans la définition des opérations.

Le Territoire a également recours, pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, à une Société publique locale d'aménagement – Grand Paris Sud Est Avenir Développement – dont il est actionnaire majoritaire à 99%. La SPLA exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions sont principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Création de la ZAC du Haut du Mont-Mesly à Créteil, qui a vocation à mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine de la ville pour ce quartier et ses habitants ;
- Présentation, lors des Assises de la Ville de Créteil, des réponses à l'appel à projets pour l'îlot Jacquard à Créteil et démarrage du projet lauréat l'Arbre de Vie (B&C France, agence OXO Architectes) ;

- Désignation de l'aménageur pour l'opération d'aménagement dite des 3 Tours à Alfortville, dans le cadre du projet de renouvellement urbain ;
- Développement d'un nouveau projet de surfaces de bureaux par le promoteur Watel AM sur la ZAC des Portes de Sucy (dépôt du PC, pour 3500 m² de surfaces de plancher ;
- Bilan de la concertation préalable à la ZAC de Noiseau : ce projet a pour objectif de promouvoir l'agriculture de proximité et les circuits courts, en les associant à une économie de PME et TPE et de faciliter le lien social pour les habitants du quartier. Il s'articule autour d'une offre d'habitat diversifiée, de l'implantation d'une production vivrière favorisant les circuits-courts et d'artisans de petites entreprises du secteur de l'agroéconomie, complétée par un dépôt-bus promouvant les mobilités innovantes ;
- Création de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brevannes, à vocation d'activités et de bureaux, avec une forte dimension paysagère, autour des innovations dans le secteur du BTP ;

- Démarrage des travaux du centre Martin Luther King à Créteil, qui accueillera des espaces culturels, une crèche et un café à Créteil Pointe-du-Lac, par l'aménageur Créteil Habitat SEMIC ;
- Poursuite opérationnelle de plusieurs ZAC d'ampleur pour la requalification de morceaux de ville à Sucy-en-Brie (ZAC centre-ville) et Boissy-Saint-Léger (ZAC de la Charmeraie) ;
- Adoption du dossier de réalisation de la ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville, nouvelle étape pour le démarrage des travaux par la SPLA Grand Paris sud est avenir développement ;
- Participation de GPSEA à la ZAC de la Plaine des Cantoux, développée par l'EPAMARNE, à Ormesson-sur-Marne ;
- Adoption d'une convention tripartite Valophis – Ville de Bonneuil-sur-Marne – GPSEA pour la mise en œuvre de la ZAC de rénovation urbaine Fabien, à Bonneuil-sur-Marne ;
- Elaboration d'un diagnostic pour la définition de perspectives intercommunales d'aménagement et travaux préparatoires à la rédaction d'une charte de développement territorial durable dans le cadre du Plan Climat de GPSEA ;
- Etudes préalables à la définition de projets de requalification et revitalisation de centre-ville à Ormesson-sur-Marne, Santeny, Périgny-sur-Yerres, Mandres-les-Roses et Marolles-en-Brie.

LES PERSPECTIVES 2020

■ Perspectives d'études

- Etude préalable pour le devenir du secteur des Jardins d'Alfortville ;
- Etude préalable pour la mutation du quartier de la gare à Sucy et étude d'insertion urbaine et paysagère de la gare routière ;

- Poursuite des projets de requalification et revitalisation de centre-ville à Ormesson-sur-Marne, Santeny, Périgny-sur-Yerres, Mandres-les-Roses et Marolles-en-Brie.

■ Perspectives pré-opérationnelles

- Création de la ZAC France Télécom à Noisieu, en vue de la réalisation de l'agro-quartier et désignation de l'aménageur (SPLA Grand Paris Sud Est Avenir Développement) ;
- Dépôt du permis d'aménager pour l'opération des Trois Tours à Alfortville ;
- Etudes pré-opérationnelles pour le projet Arbre de Vie à Créteil : « *La tour [de 35 étages] abritera des bureaux, des logements, des commerces, des amphithéâtres et salles de cours, un Cluster Sport-Santé ainsi qu'un food court [...]. Cette multiplicité des programmes aura pour vocation de créer un lien social et intergénérationnel et permettra au bâtiment de vivre à tout heure du jour et de la nuit. L'Arbre de Vie s'ouvrira à son environnement social et urbain pour que les riverains proches ou plus lointains puissent en profiter.* ».

■ Perspectives opérationnelles

- Implantation de Weber Saint Gobain sur la ZAC des portes de Sucy-en-Brie II, accueillant environ 100 emplois sur site ;
- Commercialisation de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes,

autour des innovations dans le secteur du BTP ;

- Poursuite opérationnelle de la ZAC du Haut du Mont-Mesly à Créteil : les premiers travaux devraient intervenir en fin d'année sur le secteur du Petit-Bois ; en complément des études préalables à la fois urbaines et économiques sont en cours sur d'autres secteurs de projet, notamment l'Allée du commerce, la Habette et les Coteaux du Sud ;
- Poursuite des travaux du centre Martin Luther King à Créteil Pointe-du-Lac, par l'aménageur Créteil Habitat SEMIC ;
- Poursuite opérationnelle de plusieurs ZAC d'ampleur pour la requalification de morceaux de ville à Sucy-en-Brie (ZAC centre-ville) et Boissy-Saint-Léger (ZAC de la Charmeraie) ;
- Poursuite de la commercialisation de la ZAC des Portes de Sucy, avec le développement d'un projet de résidence hôtelière et le développement du dernier lot de la ZAC, permettant de développer 10 à 15 000 m² de surfaces de plancher ;
- Poursuite du projet de requalification du bâtiment de l'ex-gendarmerie, dans la ZAC multi-sites du centre ancien à Créteil, par l'aménageur Créteil Habitat SEMIC.

ZOOM PCAET

Élaboration d'une charte d'aménagement durable à destination des aménageurs et promoteurs du Territoire, pour des aménagements exemplaires et de haute qualité environnementale et sociale, répondant aux usages des habitants et usagers.

Attractivité économique



23 400
entreprises



112 000
emplois



3 000
entreprises créées



4 pépinières et hôtels
d'entreprises
et **1** incubateur



2 clubs d'entreprises
territoriaux,
4 clubs communaux



42 % des emplois du
territoire sont occupés
par des actifs
du territoire

A travers son action, GPSEA poursuit aujourd'hui quatre grands objectifs fondamentaux en matière de développement économique. Premièrement, le Territoire souhaite encourager la création d'emplois au profit des habitants, en tenant compte à la fois de leur profil de qualification mais aussi des besoins de recrutement des entreprises, notamment dans une logique de rééquilibrage entre lieu de travail et lieu de résidence à l'échelle de la Région. Deuxièmement, GPSEA vise à assurer un développement économique équilibré du territoire, en intégrant les spécificités des différentes communes et quartiers du Territoire, y compris en matière d'aménagement économique. Troisièmement, le territoire construit une stratégie de développement qu'il veut proactive, qui s'appuie sur une analyse prospective des mutations économiques, sociales et environnementales actuelles, pour s'y préparer et proposer des solutions adaptées aux entreprises et à leurs salariés. Enfin, quatrièmement, GPSEA souhaite capitaliser sur le dynamisme économique local pour renforcer l'attractivité globale, résidentielle et économique du territoire, la fierté des habitants et le rayonnement global de GPSEA en dehors des 16 communes.

L'action économique de GPSEA peut ainsi se structurer autour de quatre grands axes d'intervention : proposer une offre d'accueil de qualité à toutes les entreprises, soutenir la dynamique entrepreneuriale du territoire, offrir une large gamme de services aux entreprises et promouvoir le territoire comme pôle économique attractif.

L'intervention du Territoire lie étroitement économie, aménagement et développement durable dans une perspective de croissance verte et adaptée aux mutations économiques actuelles. C'est dans cette optique que GPSEA articule notamment sa stratégie de développement économique avec l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial pour devenir un véritable éco-territoire au sein de la Métropole.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Ouverture de l'incubateur d'entreprises de GPSEA, La Dynamo-Créteil, à l'Echat, qui accueillera 15 à 20 projets d'entreprise sélectionnés par GPSEA, ses partenaires et de grandes entreprises du Territoire dans les domaines, notamment, de la santé et de l'innovation technologique ;
- Refonte de l'identité visuelle du réseau des pépinières et hôtels d'entreprises de GPSEA : CITEC et Bio&D à Créteil, Descartes à Limeil-Brévannes, Atelier 47 Chennevières à Chennevières sur-Marne ;
- Mise en place d'une prestation d'accompagnement renforcé pour les créateurs d'entreprises du secteur de la santé, de l'ESS et de l'innovation, qui a bénéficié à 19 porteurs de projet de juin à décembre 2019 ;
- Participation au SIMI 2019 et conférence de présentation du projet de l'Arbre de Vie à Créteil, en présence du promoteur B&C et de l'architecte Manal Rachdi, fondateur de l'agence OXO ;
- Participation à l'étude de l'Arc de l'innovation sur l'immobilier productif en petite couronne, en vue de développer des produits immobiliers de qualité, adaptés au maintien d'activités productives sur le Territoire ;
- Elaboration d'un plan d'action pour la filière santé urbaine – UrbanHealth Créteil – en vue de créer un écosystème fécond et favorable à l'accueil d'entreprises et au développement de la recherche fondamentale et appliquée portant sur l'impact des modes et milieux de vie sur la santé des populations ;
- Poursuite du travail de structuration des filières avec la participation de GPSEA au projet de création du campus spatial de l'UPEC ;
- Engagement d'une démarche de partenariat avec de grandes entreprises ou PME du Territoire, à l'instar de Derichebourg Multi-services à Créteil, en vue de développer des réponses innovantes et sur-mesure aux besoins des entreprises en matière de recrutement, d'innovation ou d'accessibilité.



La Pépinière et hôtel d'entreprises BIO&D spécialisé en santé et sciences du vivant

Attractivité économique

- Structuration, avec différents acteurs comme Pôle Emploi, la Région, l'Etat, le Département, d'un plan d'action pour le bassin d'emploi de GPSEA visant à mieux mobiliser les dispositifs de formation existant pour permettre une meilleure adéquation entre les compétences des habitants et les emplois offerts sur le territoire ;
- Structuration, en lien avec la Région, d'une démarche Réseau Leader, qui a pour but de mieux orienter les entreprises vers l'offre de service la plus adéquate pour leur projet grâce à une meilleure connaissance entre acteurs de l'accompagnement des entreprises des solutions dispositifs d'aide portés par chacun ;
- Organisation de la 2e édition du Top Ten (convention d'affaires entre grandes entreprises – 18 en 2019 - et PME locales – 140 en 2019) ;
- Organisation du label Entreprises pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ERSE) en partenariat avec le club d'entreprises CECAP, qui a récompensé 5 entreprises du territoire pour leur implication dans une démarche complète de RSE.

LES PERSPECTIVES 2020

- Pilotage d'une étude sur les pôles tertiaires de GPSEA, qui a vocation à anticiper les mutations de l'offre de bureaux sur le territoire et à définir des actions à engager pour accompagner ces évolutions dans un sens favorable ;
- Dans le cadre d'une convention stratégique avec l'EPFIF, mise en place d'un observatoire foncier et immobilier afin de suivre et d'anticiper les

mutations du marché immobilier économique de GPSEA et de renforcer les capacités d'accueil d'entreprise sur le territoire ;

- Pilotage d'une étude pour la création d'un cluster sport et santé au sein du projet Arbre de Vie à Créteil ;
- Poursuite du travail de structuration des filières avec la participation de GPSEA au projet de création du campus spatial de l'UPEC mais également de la prospection pour le renforcement d'une filière agro-alimentaire sur GPSEA ;
- Organisation d'ateliers techniques de validation du tracé du Sentier métropolitain du Grand Paris sur le territoire ;

Adoption d'une convention-cadre avec l'UPEC, pour le développement économique et universitaire du territoire ;

- Poursuite du marché d'accompagnement renforcé pour les porteurs de projets du territoire, dans le domaine de la santé, de l'ESS et de l'innovation technologique ;
- Poursuite de la structuration du bassin d'emploi de GPSEA et de la démarche Réseau Leader avec la Région Île-de-France en vue du déploiement de services nouveaux ou optimisés pour les entreprises ;
- Pilotage d'une étude pour la requalification de la galerie commerciale du Palais à Créteil.

ZOOM PCAET

- Lancement de la marque Urban Health Créteil, qui vient rendre visible le travail de structuration de la filière santé de GPSEA, construction de projets d'envergure avec l'UPEC, le CHIC, les hôpitaux Henri Mondor et l'INSERM et mise en place de services aux entreprises, chercheurs et médecins de la filière ;
- Mise en place d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale pour faire que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, dans une logique locale et circulaire ;
- Poursuite et développement du label ERSE, en partenariat avec le CECAP pour toucher davantage d'entreprises et leur proposer une offre de services renforcée.

Transports et déplacements



4,5 M€
de participation GPSEA sur
le chantier
de la RN406



Tégéval,
une voie verte
de **20** kms,
traversant 7 communes



Télécabine câble A,
liaison entre Créteil
et Villeneuve St-Georges
en **17** minutes

Fondement et préalable de toute politique de développement, les élus ont souhaité se saisir de la compétence facultative des transports et des déplacements. Les activités économiques mais également les loisirs et l'habitat se structurent et s'articulent autour des infrastructures de transport, dont le tracé et le développement déterminent en grande partie les atouts de demain.

L'élaboration en cours du Plan Local de Déplacements (PLD) doit permettre de mûrir et de préciser une stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports et de porter auprès des partenaires de la mobilité (Région, Île-de-France Mobilités) des actions fortes pour la mobilité de demain, pouvant bénéficier de financements.

Au-delà du cadre stratégique global, le Territoire s'investit à un niveau opérationnel, pour l'amélioration des conditions de transport au quotidien. Ainsi, 2 M€ sont investis chaque année dans une convention partenariale Île-de-France Mobilités et les transporteurs pour le développement de l'offre de bus du réseau SITUS, la mise en place de navettes marché en tant qu'autorité organisatrice de proximité, ou encore le pilotage d'études de réaménagement des gares routières de Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger, dans la perspective de renforcer leur sécurité et d'améliorer leur insertion urbaine.



Un bus de la ligne 3 du réseau SITUS à Noisieu

Transports et déplacements

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Adoption du diagnostic du Plan Local de Déplacements et du Plan Vélo qui dressent un état des lieux de toutes les dimensions des dispositifs de mobilité sur le territoire (réseau viaire, transports en communs, modes actifs, fluvial...) et dessine des perspectives de travail pour le futur plan d'actions de GPSEA ;
- Conduite d'ateliers participatifs avec les communes et l'ensemble des partenaires du PLD pour l'élaboration du plan d'actions du PLD et du Plan vélo ;
- Achèvement de l'étude d'insertion urbaine et paysagère destinée à faire de la gare routière de Boissy-Saint-Léger un projet exemplaire de la stratégie d'éco-stations bus d'Île-de-France Mobilités, qui a vocation à faire des gares de nouveaux lieux agréables, de service et

non plus uniquement de passage, pleinement intégrés à la ville et aux aménités urbaines qu'elle propose ;

- Gestion et développement du réseau SITUS et mise en place de revues de projet régulières avec les transporteurs pour anticiper les besoins de développement futurs ;
- Travaux de sécurisation du point d'arrêt Saint-Exupéry à Ormesson-sur-Marne sur la RD111 ;
- Participation financière et/ou suivi des chantiers :
 - 1) de la RN406 piloté par l'Etat (prolongement jusqu'au Port de Bonneuil-sur-Marne, avec deux points d'entrée supplémentaires sur le port et une infrastructure directement raccordée au réseau routier principal). Coût de l'opération estimé à 83 M€ dont 4,5 M€ de participation GPSEA versés entre 2016 et 2021 ;

- 2) du téléphérique câble A (premier téléphérique urbain d'Île-de-France, qui reliera d'ici 2022 Créteil à Villeneuve Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton en 17 minutes) // 3) de la Tégéval (une voie verte de 20 kms qui relie les parcs départementaux, les massifs boisés et les espaces naturels de la Région, en favorisant les mobilités douces et piétonnes, traversant 7 communes de GPSEA).

LES PERSPECTIVES 2020

- Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger, financée par GPSEA et Île-de-France Mobilités et démarrage des études pré-opérationnelles ;
- Pilotage d'une étude d'insertion urbaine et paysagère pour le pôle gare de Sucy-Bonneuil, en partenariat avec la ville.

ZOOM PCAET

- Adoption du plan d'actions du PLD et du Plan vélo de GPSEA ;
- Accompagnement d'Île-de-France Mobilités pour la réalisation d'un dépôt bus innovant, démonstrateur des mobilités durables sur la ZAC France Télécom à Noisieu, accueillant des bus roulant aux énergies naturelles ;
- Lancement d'une démarche de plan de mobilité inter-entreprises avec le Port de Bonneuil-sur Marne, cofinancée par la Région, qui a vocation à améliorer l'accessibilité de ces entreprises pour leurs salariés et leurs clients, en développant des solutions innovantes et sur-mesure ;
- Poursuite de la participation financière et/ou suivi des chantiers :
 - 1) de la RN406 piloté par l'Etat (prolongement jusqu'au Port de Bonneuil-sur-Marne, avec deux points d'entrée supplémentaires sur le port et une infrastructure directement raccordée au réseau routier principal). Coût de l'opération estimé à 83 M€ dont 4,5 M€ de participation GPSEA versés entre 2016 et 2021 ;
 - 2) du téléphérique câble A (premier téléphérique urbain d'Île-de-France, qui reliera d'ici 2022 Créteil à Villeneuve Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton en 17 minutes) ;
 - 3) de la Tégéval (une voie verte de 20 kms qui relie les parcs départementaux, les massifs boisés et les espaces naturels de la Région, en favorisant les mobilités douces et piétonnes, traversant 7 communes de GPSEA).

Développement durable



229 séances d'animation auprès des scolaires ; 10 séances tout public et 12 écoles sensibilisées sur la culture climat



1 réseau d'éducation au développement durable avec les référents des villes pour valoriser les initiatives locales et construire ensemble des projets pédagogiques (3 réunions plénières)



48 permanences de conseils individualisés sur la rénovation énergétique



13 initiatives avec 5 villes partenaires dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, près de 500 visiteurs

A travers ses compétences opérationnelles (assainissement, déchets, propreté, équipements publics, ...) et ses missions stratégiques liées au développement urbain et durable, aux transports ou à l'attractivité économique, Grand Paris Sud Est Avenir agit en faveur de la transition énergétique, climatique et environnementale.

Les actions menées sont décrites dans le « Rapport sur la situation en matière de développement durable consultable sur le site de GPSEA : <https://sudestavenir.fr/parution/rapport-developpement-durable-2018/>

La Direction du Développement durable contribue à plusieurs projets majeurs :

■ Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

En 2019, GPSEA a finalisé son projet de Plan Climat, conçu comme un document fédérateur du Territoire, avec les villes et les acteurs locaux. Celui-ci a été adopté en octobre 2019.

Sur 5 enjeux : l'énergie, l'air, le climat, l'économie circulaire et durable et enfin l'éco-exemplarité, 50 actions ambitieuses et innovantes ont été définies en matière d'aménagement, de rénovation d'équipements publics, d'assainissement, d'eau potable, de déchets, de transports et déplacements, d'aménagements cyclables, d'alimentation, d'agriculture, ...

■ Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

GPSEA a poursuivi l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial, volet agriculture et alimentation du Plan Climat. Elaboré de manière concertée, il portera sur des actions partenariales en faveur du foncier agricole, des circuits courts, de l'alimentation, adaptées aux spécificités du territoire.

Développement durable

■ D'autres projets ont été lancés pour valoriser les ressources naturelles du territoire :

- Etude pour la réhabilitation et la valorisation du sentier d'interprétation agricole sur Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres (action 21 du Plan Climat) ;
- Participation au Comité de partenariat de la Charte du Massif de l'Arc boisé et coanimation de deux groupes de travail (action 19).

Et plus particulièrement en lien avec d'autres partenaires :

- Lancement d'un atlas des paysages du Val-de-Marne animé par l'Etat, avec le Département du Val-de-Marne et les trois Etablissements Publics Territoriaux ;
- Démarche sur les espaces naturels sensibles du Val-de-Marne.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Plan Climat : plusieurs temps forts (ateliers de créativité en interne, cellules-projets, atelier de restitution de l'Observatoire Economique, Social et Environnemental, atelier de créativité avec les associations du territoire) et réalisation de deux films : www.sudestavenir.fr/videos ;
- Projet Alimentaire Territorial : élaboration d'un état des lieux avec des réunions de concertation, dont un forum ouvert le 13 juin avec les partenaires (action 29) ;
- Animation foncière : réalisation d'une étude par l'Agence des Espaces Verts sur les agriculteurs du territoire, en partenariat avec la Société d'aménagement foncier d'établissement rural (action 30) ;
- Tout au long de l'année, nombreuses actions d'animation et de sensibilisation au développement durable pour



Animation dans une école

tous les publics, et plus particulièrement sur « Le Plan Climat expliqué aux enfants » ou sur les déchets (action 39) ;

- Eco-exemplarité : Participation au forum Qualité de Vie au Travail et mise en place d'un groupe de travail pour supprimer le plastique à usage unique (action 47).

LES PERSPECTIVES 2020

- Plan Climat Air Energie Territorial : adoption du PCAET définitif après une consultation numérique publique, mise en place des actions prioritaires et plus particulièrement sur le volet « énergie » : étude sur la stratégie territoriale pour le développement des énergies renouvelables et de récupération, mise en place d'une plateforme numérique pour la valorisation énergétique, participation à la réflexion initiée par le Département sur la précarité énergétique ;
- Animations pédagogiques autour

du Plan Climat pour les enseignants, élèves, animateurs, en partenariat avec les villes et déploiement d'outils numériques inédits ;

- Projet Alimentaire Territorial : élaboration du programme d'actions et focus sur l'accessibilité et le gaspillage alimentaires (état des lieux et programme d'actions) ;
- Foncier agricole : lancement d'une mission pluriannuelle d'animation du foncier agricole afin de mieux connaître les exploitants du territoire et anticiper les évolutions à venir (action 30) ;
- Massif de l'Arc boisé : participation à la réflexion sur le renouvellement de la charte, étude sur une stratégie territoriale afin d'améliorer l'accueil, l'attractivité et valoriser la ressource forestière ;
- Eco-exemplarité - Changer les comportements des agents (action 38) : sensibilisation aux éco-gestes et distribution de gobelets réutilisables.

LES MOYENS DE L'ACTION

Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil

DRH

29 dossiers
disciplinaires
instruits
avec la DRH

CONTENTIEUX

32 dossiers
contentieux dont
11 clôturés en 2019



5 Conseils
de Territoire,
317
délibérations votées



895 décisions
du Président



Réalisation
de **13** opérations
immobilières

ASSURANCES

114 dossiers
d'assurance instruits

Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil

La fonction première de la direction des affaires juridiques (DAJAP) est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles. La DAJAP s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité et l'illisibilité des normes applicables, une direction des affaires juridiques, placée auprès de la Direction Générale des Services se doit de jouer un rôle de réducteur des risques et de facilitateur.

La DAJAP se décline en 4 principaux pôles de compétences :

■ Le pôle « conseil et contentieux »

Ce pôle assure le contrôle de légalité des actes, évalue le risque juridique de l'action du Territoire, propose des solutions pour sécuriser ces actions, prévient et suit le contentieux. Il assure enfin une veille et l'actualité juridique.

La DAJAP a également poursuivi son assistance juridique en matière d'opérations d'aménagement dont notamment les zones d'aménagements concertés confiés à la SPLA GPSEAD, le site de l'ex-France Télécom à Noisseau, la ZAC Notre Dame à La Queue-en-Brie, le site des Jardins d'Alfortville, la ZAC de rénovation urbaine du Haut-Mont-Mesly à Créteil.

En matière de ressources humaines, la DAJAP a participé à la réflexion de 5 grands chantiers :

- le RIFSEEP ;
- la création d'un fonds de secours ;
- la généralisation du télétravail ;
- la prise en charge des frais de déplacements des agents et des élus ;
- le versement de la nouvelle bonification indiciaire.

La DAJAP a par ailleurs élaboré plusieurs guides :

- Le guide de déontologie des agents de Grand Paris Sud Est Avenir, qui a été présenté en CODIR et a donné lieu à une formation des encadrants sur la déontologie ;
- Le guide de communication en période préélectorale : son application ayant par ailleurs fait l'objet de 10 réponses juridiques sur des cas concrets présentés par 6 directions différentes ;
- Le guide des inéligibilités et incompatibilités électorales a été diffusé à l'occasion de ce Club des bonnes pratiques ;
- La loi de transformation de la fonction publique et ses décrets d'application ont fait l'objet de plusieurs notes au Directeur Général des Services, puis un document a été élaboré en vue d'une présentation en CODIR en début d'année 2020.

La DAJAP a participé au 1er forum de l'action sociale et de la qualité de vie au travail organisé par GPSEA au Palais des Sports de Créteil le 17 octobre 2019.

- La DAJAP a instruit en lien avec la direction des ressources humaines, 29 dossiers disciplinaires (dont 20 nouveaux dossiers reçus en 2019) dont quatre ont nécessité le lancement d'enquêtes administratives approfondies, et deux ont débouché sur l'organisation d'un conseil de discipline. Une réflexion a été engagée en vue de l'actualisation du guide de procédure disciplinaire, et de la poursuite de la formation des gestionnaires intégrés dans ce domaine, en relation avec la nouvelle responsable du service ;
- En matière de contentieux, 32 dossiers contentieux (dont 14 recours déposés en 2019) ont fait l'objet ou ont continué à faire l'objet d'une instruction en lien avec des avocats ou ont été gérés directement par le pôle (11 en matière de PLU, 6 en matière de ressources humaines, 4 en matière de responsabilité civile, 4 en matière de finances publiques, 5 en matière foncière, 1 en matière de commande publique et 1 en matière de domanialité/expulsion).

Sur ces 32 dossiers contentieux, 11 dossiers ont été clôturés en 2019.

■ Le pôle des assemblées

- Préparation et organisation de 5 Conseils de Territoire et de 317 délibérations (289 délibérations en 2018). Près de 99% de vote de délibérations à l'unanimité (97% en 2018) ;
- 895 décisions du Président en 2019 (962 en 2018). La forte augmentation du nombre de décisions prises par le Président s'explique par la délégation de nouvelles attributions par le Conseil de Territoire :

| Matière | Nombre de décisions | % sur le total de décisions |
|--|---------------------|-----------------------------|
| Adoption de marchés ou d'avenants à ces marchés | 359 | 40,1% |
| Exercice du droit de préemption urbain | 229 | 25,6% |
| Adoption de baux commerciaux, de conventions de mise à disposition de locaux, de conventions d'occupation temporaire ou précaire du domaine public ou des avenants afférents | 159 | 17,8% |
| Créations et modifications de régies | 5 | 0,6% |
| Demandes de subventions, contrats de prêt ou attributions d'aides financières | 44 | 4,9% |
| Règlements d'indemnité | 9 | 1% |
| Création de vacances ou d'emplois non-permanents | 50 | 5,6% |
| Adoption de contrats de mise à disposition d'exposition ou de prêt de matériel | 26 | 2,9% |
| Divers | 14 | 1,6% |

■ Le pôle patrimoine et assurances

Ce pôle procède aux opérations de suivi et de gestion du patrimoine immobilier et instruit les dossiers de sinistre en matière d'assurances. Il prépare les actes d'acquisition et de cession des biens immobiliers en lien avec le notaire, les géomètres et les services de l'Etat. Il suit l'exécution des conventions d'intervention foncière avec les opérateurs fonciers (SAF 94, l'EPFIF et la SAFER). En 2018, la direction s'est vu confier la gestion du patrimoine immobilier bâti en sus du non bâti.

- 13 opérations immobilières ont été réalisées (notamment 2 acquisitions, conclusion de 10 conventions de portage foncier avec le SAF 94 et 2 transferts d'équipements publics). En matière de gestion locative, le travail sur le suivi des impayés a été poursuivi. 9 procédures contentieuses ont été engagées à ce titre ;
- 51 baux, conventions d'occupation précaire, avenants ont été signés en 2019 (48 en 2018) avec les entreprises présentes au sein des centres commerciaux et des pépinières-hôtel d'entreprises ;

| Site | Nbre d'acte |
|---|-------------|
| Pépinière d'entreprises Bio&D | 2 |
| Pépinière d'entreprises Descartes | 11 |
| Pépinière d'entreprises Atelier 47 Chennevières-sur-Marne | 16 |
| Pépinière-hôtel d'entreprises CITEC | 10 |
| Centre commercial du Palais | 9 |
| Centre commercial de l'Echat | 3 |

- Le droit de préemption urbain représente 231 actes adoptés (8 délibérations et 223 décisions - 220 en 2018), 1 840 DIA traitées, 1 749 courriers rédigés ;
- En matière d'assurances, 114 sinistres ont été instruits (150 en 2018) : 16 en matière de dommages aux biens, 59 en matière de flotte automobile et 56 en matière de responsabilité civile ;
- 26 expositions ont été déclarées pour une valeur d'assurance totale de 490 200,38 €.

■ La mission d'inspection, audit et de conseil

Elle est chargée d'analyser des dysfonctionnements d'ordre structurel, organisationnel, managériale juridique voire financier. Elle a instruit 4 rapports en matière de ressources humaines, d'exécution de la chaîne comptable dans le domaine des déchets ménagers, et d'assainissement.

Ressources humaines



1168
agents



130
de moins de 30 ans



592
de 30 à 50 ans



446
de plus de 51 ans

Assurer le recrutement des agents, optimiser la gestion administrative et la rémunération, développer les compétences, veiller à la santé des agents : telles sont les principales missions de la Direction des Ressources Humaines de Grand Paris Sud Est Avenir.



Direction des Ressources Humaines

En 2019 la Direction des Ressources Humaines s'articule de la façon suivante :

- Une directrice des Ressources Humaines ;
- Un service gestion statutaire et rémunération, composé d'un chef de service et de 7 gestionnaires intégrés en charge de la gestion administrative des agents de GPSEA (la carrière, la paie, les absences, la formation individuelle) et d'un gestionnaire en charge du suivi et de la gestion des retraites ;
- Un service recrutement/GPEEC composé d'un chef de service, d'un chargé de recrutement et de deux gestionnaires. Ce service gère les recrutements au sein de GPSEA, mais également la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, ainsi que la bourse à l'emploi (demandes de mobilités internes) ;
- Mission d'appui : Pool de 12 agents polyvalents qui assurent des missions de remplacement en fonction des besoins des services (remplacement de congé maternité, accroissement d'activité, etc.) principalement sur des fonctions de gestion administrative et comptable ;
- Un Pôle médico-social composé de 3 professionnels de santé issus du CIG : un médecin une infirmière et une assistante sociale. Ce pôle est également appuyé par 2 assistantes qui sont rattachées à la DRH. GPSEA a ainsi choisi de se doter de son propre service social et de médecine professionnelle et préventive, avec à la clé une meilleure disponibilité de ces professionnels, afin de renforcer sa politique de santé et sécurité en direction des agents.

LES FAITS MARQUANTS 2019

La Direction des Ressources Humaines a enclenché une démarche de passage au numérique avec le développement et le déploiement de l'outil CIRIL RH.

■ Cette interface donne également la possibilité aux agents de consulter les informations personnelles les concernant, l'historique de leurs derniers bulletins de salaires, ainsi que d'autres informations pratiques.

Au-delà de l'aspect écologique (suppression du formulaire papier), le projet de dématérialisation des demandes de congés permet de donner de la visibilité aux responsables sur le planning de leurs équipes.

Ce projet d'envergure a mobilisé en premier lieu la Direction des Ressources Humaines qui a été la première à entrer en phase de test fin 2019, suivie par quelques directions pilotes. Le projet se poursuivra sur toute l'année 2020 puis fera l'objet d'une évaluation.

■ Après la délibération prise par le Conseil de Territoire, la Direction des Ressources Humaines a procédé au déploiement progressif du RIFSEEP (le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

La DRH a accompagné les agents dans cette mise en place à travers des réunions de présentation et une information individualisée.

Ressources humaines

LES PERSPECTIVES 2020

- Mise en place d'un logiciel de gestion des candidatures internes et externes ;
- Formaliser la politique d'accompagnement des directions dans le recrutement ;
- Proposer de nouveaux outils pour aider les directions dans leurs recrutements et les faire gagner en autonomie ;
- Structuration d'une politique d'accompagnement du handicap ;
- Renforcer la politique de mise à disposition des agents.

Répartition des agents du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

| Nombre de postes pourvus | Nombre de titulaires | Non titulaires |
|--------------------------|-------------------------------------|----------------|
| 1168 | 972 | 196 |
| Catégorie A | 168 | 39 |
| Catégorie B | 226 | 104 |
| Catégorie C | 578 | 53 |
| Âge | Moins de 30 ans | 130 |
| | 30 à 50 ans | 592 |
| | Plus de 51 ans | 446 |
| Mouvements du personnels | Recrutements | 100 |
| | Nombre de départ | 43 |
| | Retraite | 18 |
| Carrière des agents | Avancement d'échelon | 334 |
| | Avancement de grade | 137 |
| | Promotion interne | 27 |
| Remise des médailles | Argent | 10 |
| | Vermeil | 9 |
| | Or | 8 |
| Maladie / accidents | Jours d'absence (maladie ordinaire) | 14 765 |
| | Accidents de travail | 5 477 |

LES MOYENS DE L'ACTION

Finances, commande publique et contrôle de gestion



77 471 523,96 €
de dépenses
d'investissements
dans le budget
primitif de 2019



50 824 592,51 €
de dépenses
d'équipements



+ 2 856 écritures
de mandats
(45 151 en 2019
contre
42 295 en 2018)



- 403 écritures
de titres
(4 541 en 2019
contre
4 944 en 2018)



+ 1 593 factures
(14 282 en 2019
contre
12 689 en 2018)



254 marchés
publics passés

Finances, commande publique et contrôle de gestion

Les missions de la Direction des finances, commande publique, contrôle de gestion

■ Contribuer à définir et piloter la stratégie financière du Territoire

Élaborer et tenir les outils de prospective financière, élaborer et tenir une programmation pluriannuelle des investissements, animer la procédure de construction budgétaire.

■ Sécuriser et moderniser l'exécution budgétaire

Piloter l'exécution budgétaire, animer la fonction financière, assister et conseiller les Directions, moderniser les procédures budgétaires et comptables en lien avec les enjeux de dématérialisation.

■ Mener des études, analyses et négociations concourant à notre trajectoire financière en lien avec les communes

Sécuriser financièrement les transferts de compétences, élaborer une stratégie fiscale et financière partagée à l'échelle de l'ensemble territoriale, préserver les intérêts financiers de GPSEA et des communes dans les débats régionaux et nationaux.

■ Développer la démarche de gestion et l'innovation dans la fonction finance

Développer la fonction contrôle de gestion (analyser, prévoir, aider la décision), optimiser les recettes (partenariats, financements innovants), impliquer le citoyen (pédagogie, budgets participatifs, etc.).

■ Manager la dette et la trésorerie

Proposer une stratégie d'emprunt, optimiser notre gestion de la dette et de la trésorerie, mener les consultations auprès des partenaires financiers.

■ Sécuriser et optimiser nos achats

Assurer et renforcer la sécurité juridique de nos marchés, développer une stratégie pour optimiser nos achats en partenariat avec les communes et faire de la politique d'achats un outil au service du développement durable de notre territoire, animer la fonction achat, assister et conseiller les Directions.

LES FAITS MARQUANTS 2019

Depuis la création du Territoire, la Direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion s'engage pour structurer le pilotage financier de la collectivité et optimiser le management des ressources de GPSEA, tout en inscrivant son action dans les grandes priorités de politique publique du Territoire autour des enjeux de responsabilité sociale et d'éco-exemplarité.

L'année 2019 a permis de concrétiser cette ambition, en témoignent plusieurs réussites marquantes :

- L'année budgétaire 2019 a permis de confirmer l'état de maturité avancé de GPSEA pour mettre en œuvre ses compétences, avec un

déploiement à plein régime de sa stratégie d'investissement dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants, et conformément à ses valeurs de solidarité, d'équité et de proximité. Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées afin d'être à la hauteur de cette ambition d'investissement, au travers notamment d'une politique d'optimisation financière des achats offensive, destinée à traduire l'effet optimisation et mutualisation permis par l'exercice à un échelon intercommunal des compétences. Dans le même temps, une straté-

gie volontariste de mobilisation des cofinancements externes est mise en œuvre auprès de nombreux partenaires (UE, Etat, Région Île-de-France, ADEME, etc.) ;

- Depuis le 1er octobre 2019, la chaîne comptable de GPSEA est entièrement dématérialisée : dans la continuité des étapes franchies au début de l'année 2019 (scan et enregistrement numérique des pièces justificatives des dépenses et des recettes, signature électronique des bordereaux de mandats et de titres), l'attestation du service fait par le service prescripteur est désormais réalisée directement dans le progiciel finances. Cette évolution renforcera

dès 2020 les impacts très positifs de la dématérialisation en matière de simplification du travail des agents, de délais de paiement des fournisseurs et d'économies de papier ;

- Un tableau de bord est élaboré chaque semestre à destination de la Direction Générale des Services comme outil de veille et d'arbitrage, qui s'articule autour de 4 thématiques : l'exécution budgétaire des dépenses et des recettes, le suivi de la trésorerie, ainsi que des indicateurs d'activité et de qualité comptable (nombre de rejets, délais de mandatement) ; l'évolution de la masse salariale ; le suivi de la passation des marchés publics ; le suivi des actes juridiques ;

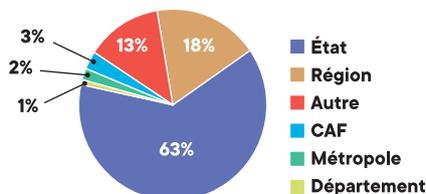
- Le déploiement de la stratégie d'achat a été prolongé pour améliorer la performance des achats au regard des objectifs de sécurisation juridique, d'optimisation financière, de valorisation du tissu économique local, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, et d'encouragement à l'innovation. Les bénéfices de cette politique d'achat sont partagés avec les communes du Territoire, via une aide apportée en ingénierie ainsi qu'une association aux économies d'échelles générées par la construction territoriale au travers des groupements de commandes dont plusieurs ont été concrétisés en 2019 (formations obligatoires pour une mise en œuvre en 2020, vêtements de travail et équipements de protection individuelle, coordination SPS, dératisation-désinsectisation-désinfection). Une démarche de valorisation des gains générés par la politique d'achat a été mise en œuvre au sein des services de GPSEA, avec quatre items d'analyse retenus : la négociation, lorsque la procédure le

permet ; la meilleure connaissance du marché fournisseur, issue principalement du sourcing mené en amont des consultations ; la meilleure compréhension par les entreprises du besoin exprimé, lié à une plus juste définition de son besoin par l'acheteur ; la massification, qui permet de réaliser des économies d'échelle. L'année 2019 a enfin été marquée par l'adoption d'une charte des achats durables par le onseil de territoire, en application du Plan Climat Air Energie Territorial de GPSEA (action n°42 du PCAET). Sa déclinaison en lien avec les communes signataires permettra de renforcer la responsabilité du processus d'achat du Territoire sur les volets social et environnemental.

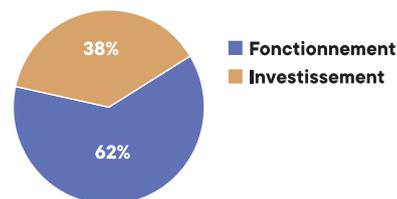
■ Quelques chiffres clés

- Prévues à hauteur de 81,6 M€ budget annexe assainissement inclus, les dépenses d'investissement du budget primitif 2019 comptaient 57,7 M€ consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles, soit +13% par rapport au budget primitif 2018. Preuve de la valeur ajoutée du Territoire pour ses communes et de sa capacité d'agir, plus de 75% des crédits d'équipement budgétés ont été exécutés en 2019 ;
- Près de 2,8 M€ de subventions ont été encaissés en 2019, soit une augmentation de 600% par rapport à 2018 ;

Provenance des subventions 2019

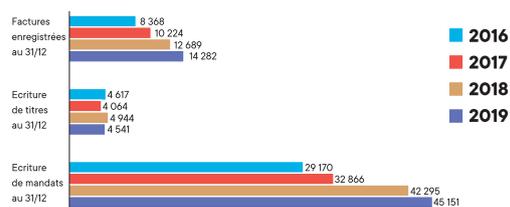


Provenance des subventions 2019



- L'activité comptable a significativement augmenté entre 2018 et 2019 sur le périmètre des dépenses : pour le seul budget principal, on note +2 856 écritures de mandats et +1 593 factures enregistrées en 2019 par rapport à 2018. Cela est dû à l'achèvement de la constitution du territoire : les services fonctionnent à plein régime et produisent de l'activité métier et donc de l'activité comptable. On observe également une augmentation significative de mandats de paye. En revanche le nombre de titres a diminué entre 2018 et 2019 (-403 titres) ;

Evolution de l'activité comptable entre 2016 et 2019 sur le budget principal



- 254 marchés publics ont été notifiés en 2019, répartis comme suit : 56 marchés de fournitures, 141 marchés de services et 57 marchés de travaux. A noter que 49% des marchés publics conclus en 2019 ont fait l'objet d'une négociation et 39% comprennent une disposition de développement durable (sociale ou environnementale). L'allotissement de nombreux appels d'offres, ainsi que le lancement de plusieurs marchés subséquents, tendent à diminuer en proportion, par rapport à 2018, le nombre de marchés ayant donné lieu à négociation.

Toutefois, 87% des marchés passés en procédure adaptée et sans mise en concurrence ont fait l'objet d'une négociation. Enfin, près de 817 000 € de gains ont été valorisés en 2019 au titre du déploiement de la politique d'achat du Territoire, et 1,1 M€ ont été d'ores et déjà intégrés aux équilibres budgétaires de l'année 2020, sous la forme d'une amélioration des conditions de travail des agents, de la qualité et de la densité du service public ou d'économies budgétaires.

LES PERSPECTIVES 2020

Il s'agira de continuer à déployer les démarches initiées en 2019, pour renforcer encore la contribution de la Direction à l'éco-exemplarité de GPSEA, au développement socio-économique du territoire, à l'efficacité de l'institution territoriale ainsi qu'à la création de marges de manœuvre

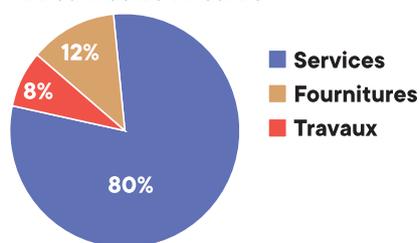
financières afin d'être à la hauteur de nos ambitions de service public. On peut citer notamment :

- Le développement de partenariats financiers avec les acteurs institutionnels européens et nationaux (Union européenne, Région, Département, etc.) pour maximiser notre capacité à cofinancer nos projets d'investissement, l'expérimentation de financements innovants (financement participatifs, valorisation des certificats d'économie d'énergie, etc.), et la sécurisation du suivi des financements captés grâce au déploiement d'un module dans le progiciel finances ;
- L'extension de la dématérialisation aux procédures de commande publique au stade de la signature des marchés, ainsi qu'à la signature des bons de commande, grâce à l'acquisition d'un parapheur électronique, pour progresser encore en matière

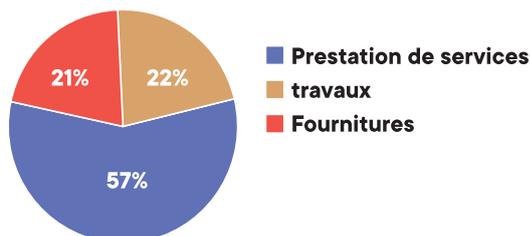
de simplification et d'efficacité ;

- Le déploiement d'un outil de consultation d'indicateurs de gestion (finances, marchés, ressources humaines) afin de faciliter le pilotage de leurs moyens par les directions, et l'agrégation au tableau de bord à destination de la direction générale des services d'indicateurs métiers construits avec les directions pour mesurer l'impact des politiques publiques menées, suivre la mise en œuvre du PCAET et rendre l'action de GPSEA toujours plus pertinente ;
- La conclusion de nouveaux groupements de commande avec les communes (achat de fournitures de bureau et papier, produits d'entretien et produits à usage unique, notamment), pour bénéficier de l'effet massification de la construction territoriale et leur faire profiter à plein de l'ingénierie achat de GPSEA.

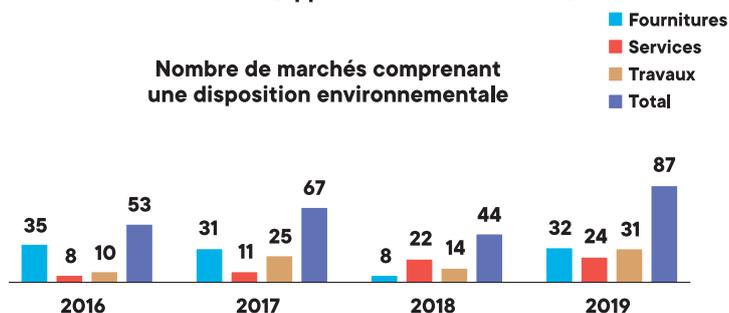
Une mobilisation de la commande publique au service de l'insertion



Marchés notifiés en 2019



Une orientation de la politique d'achats au service du développement environnemental



LES MOYENS DE L'ACTION

Transformation et dialogue social



Renouvellement de **172** postes de travail



43 sites raccordés au réseau GPSEA



21 sites équipés de WIFI



1 769 incidents déclarés sur PACMAN (dont 337 pour Infocom)



Gestion d'environ **700** postes de travail et d'environ **1 000** boîtes mails



Organisation de **6** comités techniques (CT) et **3** comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)



1 304 départs en formation et **2 770** jours de formation pour les agents de GPSEA

Transformation et dialogue social

Issue de la fusion entre la direction des systèmes d'information et la direction de l'innovation, du dialogue social et de l'animation managériale (DIDAM) en novembre 2018, cette direction regroupe auprès du Directeur Général des Services les fonctions en charge de la conduite du changement dans le cadre d'une démarche qui vise à la fois la qualité de vie au travail et l'efficacité du service public. Elle a pour rôle de mettre à disposition des agents les outils et les accompagnements nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions afin de garantir continuité et adaptabilité du service public. Le développement des usages numériques dans les organisations de travail invite en effet à repenser les méthodes de travail et la relation à l'utilisateur.

Cette direction remplit les missions suivantes, organisées par pôles de compétences :

- La formation et le développement des compétences de tous les agents ;
- La santé et la sécurité au travail pour réduire les risques liés au travail et améliorer les conditions de travail ;
- Le dialogue social et la conception de politiques RH (télétravail, RIFSEEP, avancements et promotions...);
- L'action sociale (CNAS, cadeaux de Noël et spectacle de fin d'année des enfants du personnel...);
- L'animation managériale pour favoriser le soutien aux encadrants de la collectivité (matinées des managers, formations, séminaires...) et en mobilisant des méthodes favorisant le travail collectif et l'efficacité des équipes (coaching individuel et collectif...);
- Le support informatique, par la mise à disposition des outils informatiques et téléphoniques, des logiciels et applications, et par l'assistance aux utilisateurs ;
- L'accompagnement des services dans leurs projets numériques pour améliorer la performance du travail et la qualité du service rendu aux usagers ;
- L'entretien, la sécurisation et la modernisation du réseau informatique et téléphonique afin d'assurer la disponibilité du service ;
- L'événementiel interne pour favoriser la cohésion au sein de la collectivité (accueil des nouveaux arrivants, vœux du personnel...).

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Télétravail : la 2^{ème} vague et la 3^{ème} vague ont été lancées, cela fait 61 agents ayant rejoint le dispositif sur l'année 2019. Au 31/12/2019 les télétravailleurs sont au nombre de 110 et non 114 (du fait des départs en mutation) ;
- CT : 6 CT sur l'année 2019 ont été organisés avec une moyenne de 7 rapports présentés par séance ;
- 4 Matinées de présentation des guides (Co-animation avec la DAJAP) : 87 managers ont participé ;
- 3^{ème} édition des matinées des managers : 70 managers ont participé.

Formation

- 2770 jours de formation réalisés ;
- 1304 départs en formation qui concernent 594 agents.

Prévention et sécurité

- 29 Assistants de prévention ;
- 3 CHSCT tenus ;
- 1 visite de la commission déléguée (piscine le colombier et médiathèque Limeil-Brevannes) ;
- Organisation du forum de l'action sociale et de la Qualité de Vie au Travail : + de 300 agents participants ;
- + de 100 agents ont bénéficié de séances d'ostéopathie ;
- 9 aménagements de poste finalisés ;

- Budget participatif : 25 000 € engagés sur les budgets des directions ressources concernées au bénéfice de la cuisine centrale.

Action sociale

- 24 agents ont bénéficié du fonds de secours depuis son ouverture en juillet 2019.

Coaching

- 19 personnes accompagnées en coaching individuel par la coach interne ;
- La moitié des directions accompagnées par un coaching collectif.

Service Informatique

- ADN : 27 actifs avec 2 rencontres en 2019 ;

- 1769 incidents déclarés sur PACMAN (dont 337 pour Infocom) ;
- 470 demandes de ressources ;
- Nombre de sites équipés de WiFi : 21 ;
- Nombre de sites raccordés au réseau GPSEA : 43 (Pour résumer le WiFi, nous pouvons considérer que tous les sites WiFi ont été déployés en 2019, car il y a eu remplacement d'un ancien système UCOPIA par SOPHOS ou ajout de nouveaux sites) ;
- 21 copieurs renouvelés.

Téléphones portables

- 78 dotations en téléphones en 2019 ;
- 316 agents disposant d'un téléphone portable en tout.

Postes informatiques

- 29 postes redéployés, 172 postes neufs déployés.

LES PERSPECTIVES POUR 2020 :

- Changement d'opérateur de téléphonie mobile ;
- Poursuite du déploiement du télétravail ;
- Poursuite de notre politique managériale : accompagnement des projets de direction, formations des managers, flash coach, matinées des managers...
- Ecole de la propreté urbaine pour favoriser la formation initiale et continue des agents de la propreté urbaine ;
- Réseau de formateurs internes ;
- Renouvellement de l'infrastructure numérique ;
- Accompagnement aux usages numériques des directions ;

- Accompagnement des projets numériques au sein des médiathèques afin de moderniser nos équipements de lecture publique (RFID, logiciel des postes publics, SIGB), logiciel de gestion du patrimoine pour mieux piloter notre patrimoine ;
- Mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Lancement de la démarche interne d'égalité professionnelle femmes-hommes.



Forum de l'action sociale 2019

Bâtiments



100
bâtiments territoriaux



Un budget d'investissement
d'environ **10,5 M€**

La Direction des bâtiments (service territorial de maîtrise d'ouvrage), composée de 17 agents, gère au quotidien l'entretien, la maintenance et la réparation du patrimoine bâti et assure la conduite de projet de création, de réhabilitation, de restauration de rénovation ou encore de démolition d'ouvrages publics.

Le patrimoine de GPSEA est constitué d'une centaine de bâtiments et locaux dans des domaines très divers (bureaux administratifs, conservatoires, médiathèques, piscines, parc des sports, pépinières d'entreprises, déchèteries, centres commerciaux ...).

LES FAITS MARQUANTS 2019

En 2019, Grand Paris Sud Est Avenir, a en matière de bâtiments, quadruplé ses dépenses d'investissement, passées de 2,5 M€ en 2016 à 10,5 M€ en 2019 (5,7 millions en 2018). Ainsi en 2019, GPSEA a consacré près de 3 M€ à l'entretien et à la maintenance de ses différents équipements notamment de ses piscines, médiathèques, conservatoires, parc des sports.

En termes d'opérations, l'année 2019 a principalement été marquée par la poursuite des études de programmation pour le réaménagement du complexe sportif d'Ormesson-sur-Marne, et pour la construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne, ainsi que le lancement de deux jurys de concours visant à sélectionner les maître d'oeuvre de ces opérations; l'obtention du classement Argent

de la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) pour son projet de réhabilitation de la Maison de la Nature de Périgny-sur-Yerres; la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ex-école Charles De Gaulle à Mandres-les-Roses pour l'installation d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) et d'un espace culturel; la réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour la reprise du parement à l'école de musique Marcel Dadi à Créteil; le lancement des études maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une académie d'art à Santeny; le lancement des travaux de construction d'un restaurant inter-entreprises à Sucy-en-Brie, la réalisation des travaux de remplacement du bardage de la piscine de Boissy-Saint-Léger, et le remplacement des installations de rafraîchissement de la médiathèque

de Bonneuil-sur-Marne.

Le budget Fluides (Eau, électricité, chauffage) représente quant à lui un montant de l'ordre de 2,4 M€ TTC.

LES PERSPECTIVES 2020

Pour l'année 2020, les différentes études lancées en 2019 se poursuivront avec notamment la sélection du lauréat des concours de maîtrise d'œuvre pour les projets de construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne et la construction d'un pôle vestiaires/tribune et d'une salle polyvalente au niveau du complexe sportif Belvédère à Ormesson-sur-Marne. Des études seront également lancées concernant des études de programmation pour l'installation d'un conservatoire au niveau de la ferme du Rancy

à Bonneuil-sur-Marne, la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une académie d'art à Santeny, la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du parement et la climatisation de la médiathèque d'Ormesson-sur-Marne, la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ex-école Charles De Gaulle à Mandres-les-Roses pour l'installation d'un RAM et d'un espace culturel.

En termes de travaux, il est notamment à noter le lancement des consultations de travaux pour la réhabilitation de la maison de la nature de Périgny-sur-Yerres et la réalisation des travaux de reprise de l'étanchéité de la toiture à la Maison des Arts à Créteil. En 2020, les travaux suivants seront réalisés : la reprise du parement du conservatoire de musique École Nationale de Musique Dadi à Créteil, les travaux

d'aménagement de locaux administratifs et la finalisation des travaux de création d'un RIE (restaurant inter-entreprises) dans la ZAC des Portes de Sucy avec une livraison prévue au troisième trimestre 2020 à Sucy-en-Brie.

LES MOYENS DE L'ACTION

Affaires générales



Plus de **50 000** appels téléphoniques, courriels, courriers traités par le SRU



Gestion de **93** marchés



Gestion d'un parc auto de **283** véhicules

Affaires générales

Afin de gagner en efficacité et en performance, le service des moyens généraux a intégré, au cours de l'exercice 2019, la Direction des affaires générales regroupant les moyens généraux, le service relations usagers et la mission ressources coordination et pilotage du Secrétariat général devenue MRCP mutualisée du secteur de la Direction Générale des Services, de la Direction générale adjointe des finances, développement et international et du secrétariat général.

LES FAITS MARQUANTS 2019

La réorganisation du service des moyens généraux se poursuit jusqu'au début de l'exercice 2020 avec notamment, le recrutement d'un coordonnateur gestionnaire du parc automobile, et l'intégration de l'équipe des agents d'entretien, pour le nettoyage des locaux de GPSEA, sous la responsabilité du coordonnateur des moyens généraux. La documentation est transférée à la direction de l'observatoire, des études et du SIG.

Par ailleurs de nouveaux outils de gestion sont en phase de déploiement (logiciel pour le parc auto, gestion des stocks et tableaux de suivi budgétaire).

■ Les chiffres clés du budget 2019

Le budget 2019 du service des moyens généraux s'élève à 1,2 M€ dont 1 M€ pour les dépenses de fonctionnement et 128 K€ pour les dépenses d'investissement.

Plus de 50 % des dépenses de fonctionnement concernent le nettoyage des locaux : prestations de nettoyage effectuées dans le cadre de marchés publics et achat de produits d'entretien ; les équipements de protection individuelle représentent 21 % du budget. Les autres postes de dépenses regroupent les frais d'affranchissement et les fournitures administratives.

Le montant des acquisitions de mobilier de bureau et autre matériel est maîtrisé : 128 K€ en 2019.

Le budget 2019 du parc automobile s'élève 1,1 M€ dont 568 K€ pour les dépenses de fonctionnement et 580 K€ pour les dépenses d'investissement.

85 % du budget est destiné aux

dépenses de carburants et 13 % du budget est affecté à l'entretien des véhicules. La location des batteries pour les véhicules électriques et les autres dépenses sont modiques.

Les acquisitions de matériel de transport à hauteur de 580 K€ intègrent un bibliobus, deux mini bus, des véhicules légers et deux vélos électriques.

■ Service relations usagers

En 2019, le service relations usagers a traité plus de 50 000 appels téléphoniques, courriels, courriers, représentant une moyenne de 4 224 par mois.

- 54 % de l'activité concerne les appels téléphoniques traités directement par les chargés de relations usagers - 27 513 appels téléphoniques reçus sur l'année, soit en moyenne 2 293 par mois ;
- 19 % de l'activité relève de la réception des courriels qui sont enregistrés dans le logiciel 6TZEN pour être transmis et traités par les services de GPSEA - 9 475 mails reçus sur l'année, soit en moyenne 790 par mois ;
- 15 % de l'activité porte sur les appels téléphoniques qui ont donné lieu à l'enregistrement de la demande de l'utilisateur dans le logiciel 6TZEN avant d'être adressée à un service de GPSEA - 7 463 appels téléphoniques enregistrés sur l'année, soit en moyenne 622 par mois ;
- 12 % de l'activité correspond à la réception des courriers qui sont enregistrés dans le logiciel 6TZEN avant d'être instruits par les services de GPSEA - 6 233 courriers reçus sur l'année, soit en moyenne 520 par mois.

De manière générale, on observe une progression croissante de l'activité de janvier à juillet avec un pic sur ce dernier mois. Après un ralentissement au mois d'août dû à la période estivale, l'activité est importante en septembre et octobre mais est plus modérée en fin d'année.

■ Les actions mises en place en 2019

- Les usagers de GPSEA reçoivent désormais un accusé de réception de leur demande enregistrée suite à un appel téléphonique ou l'envoi d'un mail ou de certains courriers. Cet accusé de réception précise le numéro de dossier de l'utilisateur ;
- Le dossier sur l'interface entre le logiciel 6TZEN et le logiciel GESBAC de gestion des bacs des déchets ménagers est relancé pour une mise en œuvre opérationnelle en 2020 ;
- La programmation, durant le dernier trimestre 2019, de réunions avec chaque directeur et ses collaborateurs et les agents du SRU afin d'échanger sur les missions respectives des services et répondre aux interrogations des chargés de relations usagers.

LES PERSPECTIVES 2020

Pour l'exercice 2020, les missions de l'équipe SRU devraient être étendues, avec le développement d'interfaces avec des supports informatiques métiers, afin d'améliorer et de parfaire l'information et la qualité du service rendu aux habitants des communes de GPSEA.

L'Observatoire



200 utilisateurs
formés au
nouvel outil Géo



2 réunions
du conseil prospectif
mis en place en 2019

La Direction de l'Observatoire exerce ses missions au service des compétences et des directions de GPSEA et de ses communes. À ce titre, elle pilote des démarches d'études et d'analyses au bénéfice de la collectivité et de son territoire.

LES FAITS MARQUANTS 2019

Le premier semestre 2019 a été consacré à redéfinir l'offre de service pour GPSEA et ses communes. Le programme d'activités 2019-2020, adopté en juin 2019, entérine les trois missions principales de la Direction :

■ Donner à comprendre le territoire

Il s'agit de produire des analyses permettant de donner des clés de compréhension du territoire. Ces éléments sont très utiles aux agents de GPSEA et de ses communes, aux partenaires et aux habitants. Cette mission donne lieu à la publication de documents sur le site Internet de GPSEA qui sont par ailleurs relayés par la newsletter.

■ Accompagner la mise en œuvre des compétences de GPSEA

La Direction de l'Observatoire a développé une position d'Assistance à maîtrise d'ouvrage interne pour les directions de GPSEA en proposant un accompagnement méthodolo-

gique et une analyse des données d'activités comme les équipements culturels et sportifs, initiés avec certaines médiathèques.

2019 a été marquée par ailleurs par la mise en place d'un nouvel outil géographique nommé GEO, aussi bien pour GPSEA que pour les agents de ses 16 communes membres. Plus de 200 utilisateurs ont ainsi été formés à cet outil qui est une porte d'entrée vers les données géographiques issues des activités de GPSEA.

■ Imaginer le territoire de demain

Par cette dernière mission, il s'agit d'aider la collectivité à se projeter sur les enjeux de demain. Pour cela, un groupe de travail interne nommé « conseil prospectif » a été lancé en septembre 2019 après un appel à candidatures. Il s'est réuni à 2 reprises en fin d'année pour alimenter les réflexions de la collectivité. Une démarche externe a également été engagée sous la forme des « Rencontres Prospectives – Territoires

de Demain » qui ont été organisées par deux fois pour aborder les sujets du numérique et des nouveaux usages des équipements. Elles ont rassemblé une moyenne de 50 participants.

A la croisée de ces 3 approches, la Direction de l'Observatoire conduit par ailleurs une mission sur l'élaboration d'une stratégie des données à l'échelle de GPSEA, sujet qui recouvre notamment la question de la conformité au RGPD et de l'ouverture des données.

LES PERSPECTIVES 2020

2020 sera consacrée à poursuivre la mise en œuvre du programme d'activités mais aussi à en faire une analyse forme de bilan – perspectives. Il s'agira d'imaginer l'évolution des sujets traités et du positionnement de la Direction de l'Observatoire. La stratégie de gestion des données entrera en application avec notamment la mise en conformité au RGPD et la diffusion de données en open data.

Communication et marketing



47 créations pour les médiathèques



83 créations pour les conservatoires



Réalisation de **35** panneaux de chantiers

Créée en juillet en 2016, la Direction est composée de 6 agents et de deux chargés de mission au marketing territorial et à la coopération décentralisée assurant la communication interne et externe de Grand Paris Sud Est Avenir. Un site Intranet permet de communiquer avec les agents répartis sur l'ensemble des sites du territoire. Un site Internet généraliste permet quant à lui de tenir informé le grand public des actualités et projets de GPSEA. La mise à jour des deux supports web est réalisée quotidiennement. Outre les informations pratiques, les rendez-vous culturels et sportifs, le site Internet est alimenté par des reportages et des articles thématiques réalisés par la Direction. Pour le site Intranet, des portraits d'agents ou de service sont régulièrement publiés.

LES FAITS MARQUANTS 2019

- Lancement de la Newsletter GPSEA ;
- Refonte du site Internet ;
- Création de multiple support de communication dont le document stratégique du PCAET et ses 50 fiches, des plaquettes thématiques pour le développement économique, les supports de communication d'accompagnement des politiques publiques (programme des médiathèques, des conservatoires, calendriers des collectes etc.) ;
- Accompagnement de l'ensemble des directions pour des événements : participation au Salon de L'Immobilier d'Entreprise (SIMI), Salon des métiers d'art du Plateau Briard, aux différents forums emploi et tous les salons thématiques où GPSEA est présent ;
- Réalisation de plusieurs films vidéos de promotion du territoire et des actions de GPSEA.

LES PERSPECTIVES 2020

- Réalisation d'une signalétique pour le réseau des pépinières d'entreprises ;
- Création de documents de vulgarisation et de valorisation de l'action de GPSEA notamment en matière de finances publiques.

Le bilan financier 2019



Dépenses réelles
de fonctionnement :
182 578 911,77 €



Recettes réelles
de fonctionnement :
195 989 195,76 €



Épargne brute :
13 410 283,99 €



Dépenses d'équipement :
50 824 592,51 €

Le bilan financier 2019

Le budget primitif pour 2019 GPSEA a été adopté à l'occasion du Conseil de Territoire du 10 avril 2019.

Il s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations budgétaires préalablement débattues, à savoir :

- Un contexte d'élaboration à nouveau difficile et instable avec le maintien transitoire, grâce à l'action menée par les Présidents des Territoires, de la dotation d'intercommunalité au bénéfice des EPT en 2019 (6,5 millions de produit pour GPSEA), la suppression pour un an de la dotation de soutien à l'investissement territorial versée par la MGP en compensation ainsi que la perte programmée de la CFE après 2020 qui doit inciter à la prudence ;
- En réponse à ce contexte, l'affirmation des Territoires comme un échelon incontournable d'un projet métropolitain ambitieux, attractif et solidaire, avec la création de l'Alliance des Territoires du Grand Paris autour de la défense des intérêts du bloc local qu'ils composent avec les communes, la revendication de l'obtention du statut d'EPCI à fiscalité propre et du maintien de la dotation d'intercommunalité au bénéfice des Territoires ;
- Au regard des enjeux environnementaux et climatiques, ainsi que de la configuration même du territoire qui regroupe la moitié des espaces agricoles de la Métropole et de nombreux espaces naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, la poursuite par GPSEA de son engagement en faveur du développement durable, avec notamment l'adoption de son Plan Climat Air Energie Territorial ;
- Dans le prolongement de cet engagement, l'action du Territoire dans le respect et l'affirmation de ses principes d'intervention autour des valeurs de solidarité, d'équité, de cohésion et de proximité avec la poursuite de l'appui en ingénierie proposé aux communes par la délégation relations et appui aux territoires, l'affirmation de la doctrine d'emploi du fonds de solidarité en concertation avec les communes éligibles, l'amplification de la politique d'achats groupés et l'implantation des services sur l'ensemble du territoire ;
- L'intensification de la politique d'investissement du Territoire pour déployer l'ensemble de ses compétences et créer un meilleur service public, dans le respect et l'affirmation de ses grands principes d'intervention autour des enjeux de solidarité, d'équité et de proximité, avec des politiques publiques conçues dans une perspective de cohésion et de solidarité territoriale, l'attachement à créer un meilleur service public et une action en faveur du pouvoir d'achat de ses habitants ;
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées afin que les engagements du Territoire en d'investissement puissent être tenus, au travers notamment d'une politique d'optimisation financière des achats offensive, destinée à traduire l'effet optimisation et mutualisation permis par l'exercice à un échelon intercommunal des compétences.

FONCTIONNEMENT

■ Recettes

- Le total des recettes de fonctionnement du Territoire s'élève à 196 339 195,76 €, dont 195 989 195,76 € de recettes réelles et 350 000 € de recettes d'ordre soit une augmentation de + 1,9 % des recettes réelles de fonctionnement par rapport au budget primitif 2018. Les recettes se composent essentiellement ;
- Du Fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), budgété à hauteur de 90 524 774,70 € ;
- De la Cotisation foncière des entreprises (CFE), estimée à 41 300 000 € ;
- De la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), inscrite à hauteur de 38 800 000 €.

■ Dépenses

- Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 196 339 195,76 € et comprend 182 578 911,77 € de dépenses réelles ainsi que 13 760 283,99 € de dépenses d'ordre. La section de fonctionnement se caractérise par une part importante des reversements obligatoires que sont ;
- La dotation d'équilibre versée au bénéfice de la Métropole du Grand Paris pour 33 150 000 € ;
- La contribution au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 7 635 504 € ;
- Le prélèvement au titre du Fonds national de péréquation des recettes intercommunales et

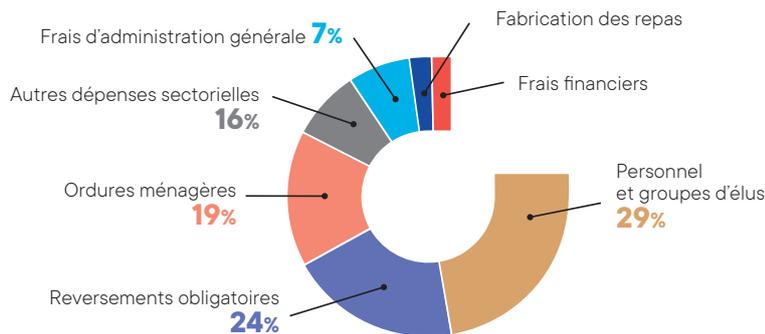
communales pour 2 900 000 € ;

- Les dépenses de personnel, qui prennent en compte une stabilisation du périmètre des effectifs de GPSEA et ne représentent que 29% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses sectorielles sont quant à elles principalement consacrées :

- À la collecte et au traitement des ordures ménagères pour 33 897 391 € ;
- A la fabrication des repas pour 5 605 275 € ;
- Aux transports et aux déplacements pour 2 979 020 € ;
- Aux équipements culturels et sportifs pour 2 603 484 € ;

Les dépenses de fonctionnement



- Aux actions en matière d'insertion, de politique de la ville et d'économie sociale et solidaire pour 2 152 653 € ;
- A l'entretien des voiries pour 2 117 240 € ;
- A la gestion des eaux pluviales pour 1 963 914 €.

INVESTISSEMENT

En 2019, GPSEA poursuit le déploiement de sa politique d'investissement se traduisant par un programme volontariste et ambitieux construit en lien étroit avec les communes, notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau, des équipements culturels et sportifs mais également de l'aménagement.

■ Dépenses

Prévues à hauteur de 77 471 523,96 €, les dépenses d'investissement comptent 50 824 592,51 € consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles, soit +10,6% par rapport au budget primitif 2018. Les dépenses d'investissement se répartissent principalement entre :

- Les travaux de voirie pour 13 373 184 € ;
- Les travaux de réhabilitation et d'entretien de nos équipements culturels et sportifs pour 9 708 984 € ;
- Le développement économique et les opérations d'aménagement pour 8 324 392 € ;

- L'entretien des bâtiments administratifs ainsi que des interventions diverses sur le patrimoine bâti de la collectivité pour 6 410 055 € ;
- Les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable pour 4 964 162 € ;
- Les opérations de réhabilitation et de construction sur l'habitat pour 3 016 374 € ;
- L'hygiène, la propreté urbaine et les ordures ménagères pour 2 740 760 €.

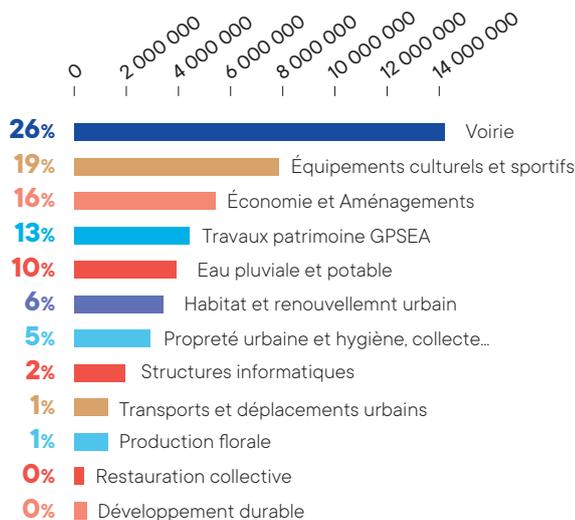
■ Recettes

Les recettes d'investissement sont composées de 63 711 239,97 € de recettes réelles et de 13 760 283,99 € de recettes d'ordre. Sur les

63 711 239,97 € de recettes réelles, les ressources propres disponibles pour financer les dépenses d'équipement nouvelles, auxquelles s'ajoutent les subventions d'investissement affectées aux dépenses d'équipement, s'élèvent à 32 494 431,09 €, permettant à GPSEA d'autofinancer son programme d'investissement à hauteur de presque 64%.

En complément, notre Territoire prévoit de faire appel au concours financier des établissements bancaires pour un montant total de 25 042 480,47 €, avec en sus 5 000 000 € consacrés aux opérations de renégociation de la dette.

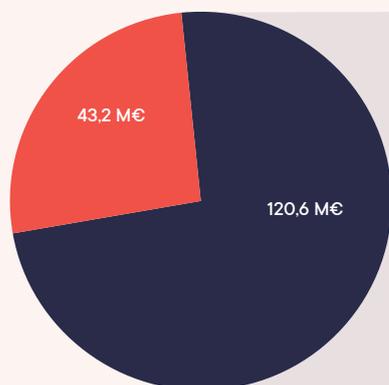
Les dépenses d'Investissement



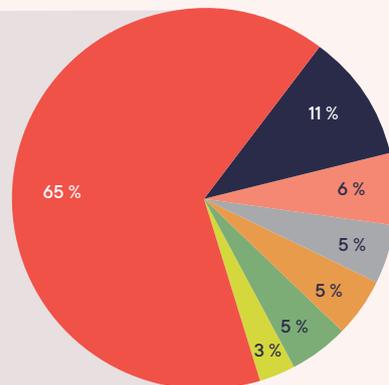
ANNEXE

Les indicateurs clés de gestion GPSEA

Une activité dense autour de compétences diversifiées :
163,8 M€ de dépenses réelles de fonctionnement en 2019



→ Répartition des dépenses de politiques publiques *



■ Les reversements de fiscalité
■ Les dépenses de politiques publiques

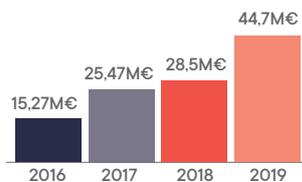
* Hors dépenses de personnel

■ Ordures ménagères
■ Repas
■ Réseau eaux pluviales et voirie
■ Equipements culturels et sportifs
■ Transports et déplacements
■ Insertion, politique de la ville, développement économique et aménagement
■ Autres

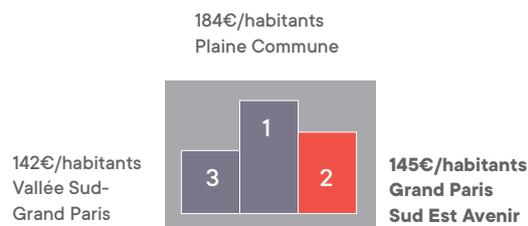
L'épargne brute dégagée tous les ans depuis 2016 permet de financer un **haut niveau d'investissement**



Les dépenses d'équipement ont d'ailleurs **doublé en 2019** par rapport aux années antérieures ...



... positionnant GPSEA comme le **2ème EPT à consacrer le plus d'investissement par habitant en 2019** (comme en 2018)



Le fonds de solidarité aux communes a été consommé à 70% fin 2019 :
5,2 M€ ont été dépensés sur une enveloppe de 7,5 M€.



La stratégie de captation de financements externes a permis de soutenir la trajectoire financière de GPSEA : 40 dossiers de subvention montés en 2019 pour un total de subvention de 2 791,3 K€ contre 18 en 2018 pour un total de subvention de 555,6 K€.

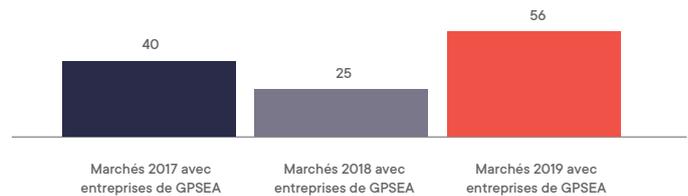


Le Territoire facilite l'accès des PME/TPE aux marchés publics :

- 425 marchés passés avec les PME/TPE sur les trois dernières années.
- 61% des titulaires de nos marchés sont des PME/TPE en 2019.

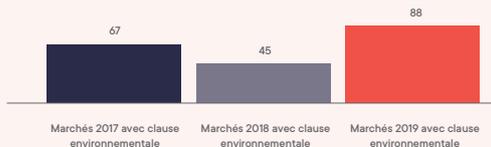
Le Territoire achète local :

- 121 marchés passés avec les entreprises du Territoire en trois ans.
- 22% des entreprises titulaires sont localisées sur le territoire de GPSEA en 2019.



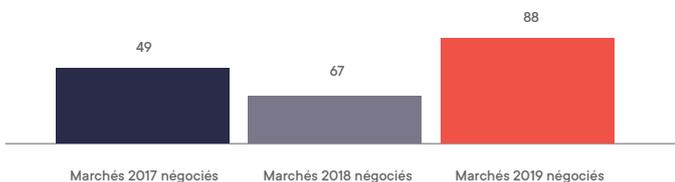
Une commande publique soucieuse de l'environnement et de l'inclusion sociale :

- 200 clauses environnementales et 22 clauses sociales intégrées à nos marchés entre 2017 et 2019.
- 88 marchés publics portent une clause environnementale et 6 une clause sociale en 2019.



Le Territoire veille à l'optimisation financière de ses achats :

- 204 marchés négociés depuis 2017.
- 97% de marchés négociés en 2019 (contre 58% en 2018) hors procédures formalisées et commandes en centrale d'achat.



817 K€ de gains financiers réalisés en 2019 comme en 2018 en lien avec la mise en œuvre de la politique achat de GPSEA

sudestavenir.fr



Conception graphique : Madeleine Sins et ImagoLigne



Europarc
14, rue le Corbusier - 94046 Créteil cedex

www.sudestavenir.fr

